

2 juillet 2013

**Dossier d'accréditation**  
**De l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)**

**Académie**  
**de ROUEN**

[accreditation.espe@education.gouv.fr](mailto:accreditation.espe@education.gouv.fr)

***Version définitive attendue pour le 25 mai (date impérative)***

***Chaque item doit donner lieu à une réponse courte***

# Préambule

Trois grands axes stratégiques ont présidé à l'élaboration de notre projet : l'ouverture à l'ensemble des partenaires, de la conception du projet à sa mise en œuvre, la volonté d'inscrire la formation dans un continuum de la licence aux premières années d'enseignement et une forte articulation formation-recherche. Le comité de suivi, composé de représentants des universités partenaires et du rectorat, aura pour mission de veiller à la déclinaison concrète des axes stratégiques que nous présentons plus en avant ci-dessous.

Le dossier de l'ESPE de Rouen est le fruit d'une véritable dynamique collective.

Les modes de travail adoptés ont permis une très large concertation, pour la construction du projet, entre les différents partenaires : quatre groupes de travail thématiques ont été mis en place en même temps que le groupe de pilotage académique (période transitoire, maquettes, organisation territoriale et stages, formation initiale/continue), puis, dans un deuxième temps, cinq sous-groupes sur des questions plus ciblées (offre en licence, langues, numérique, recherche, contexte d'exercice du métier). Une attention particulière a été portée à la représentation des différents partenaires dans ces groupes avec le souci de n'écarter aucun collègue désireux de s'impliquer dans le dossier. Le présent dossier reprend très largement les propositions des différents groupes qui ont rassemblé plus d'une centaine de personnes.

De plus, et dans le but d'associer au mieux les différents acteurs et d'engager l'académie de Rouen dans une dynamique de construction qui ne saurait s'arrêter au montage du dossier, des points d'information ont été faits par les porteurs de projet et par le groupe de coordination, régulièrement, en direction des différents partenaires : communautés universitaires, inspecteurs du primaire et du secondaire, chefs d'établissement.

La méthode de travail ici rapportée constitue l'une des caractéristiques les plus fortes de notre projet d'ESPE : celle de rassembler tous les acteurs. Inscrite dans le processus de construction de l'école, elle l'a aussi été dans la conception des maquettes de formation, la demande ayant été faite aux différents partenaires des équipes pédagogiques (enseignants chercheurs, enseignants, formateurs de terrain, inspecteurs) de les travailler ensemble comme un tout plutôt que de se répartir les enseignements par blocs sans concertation. La présence, inédite, des corps d'inspection et des chefs d'établissement, à cette étape de la construction de nos formations a permis de mesurer des insuffisances dans l'offre de formation et d'ouvrir sur de nouvelles perspectives.

L'ouverture et le décloisonnement ne se décrètent pas, ils s'imposent au fur et à mesure que les conditions sont données aux différents partenaires de mieux se connaître et de s'inscrire dans une démarche partagée. La volonté de travailler en équipes plurielles se heurte parfois à des logiques de territoires ou à des méconnaissances : une des fonctions du comité de suivi qui sera mis en place après la création de l'ESPE sera de veiller à éviter les replis et à inviter à toujours plus d'ouverture et de mise en liens.

Par ailleurs, l'offre de formation de l'ESPE de Rouen s'attache particulièrement à inscrire la formation des enseignants dans un continuum. Ce point nous paraît indispensable.

Tous les groupes de travail se sont accordés sur l'importance, à ce titre, de l'articulation des masters

2 juillet 2013

mention MEEF avec les licences. Cette articulation ne verra peut-être pas le jour dans toute son ampleur à la rentrée 2013 mais nous souhaitons l'inscrire comme une priorité de notre ESPE pour tous les étudiants en formation initiale sans en faire pour autant un prérequis. L'accompagnement des EAP sera intégré à cette offre.

D'autre part, une attention particulière sera accordée à l'accompagnement des premières années de carrière des jeunes enseignants ainsi qu'à la mise en place d'une offre pertinente de formation tout au long de la vie.

On trouvera encore dans notre dossier des éléments de proposition quant à la structuration des recherches en éducation. Ce dernier point nous semble fondamental et nous reprenons à notre compte ce propos du professeur Kambouchner<sup>1</sup> : « Le plus haut degré de pédagogie a toujours à voir avec la recherche ». L'ambition de notre ESPE prend en compte ce paradigme et l'on retrouve sur ce point le souci d'ouverture et de décloisonnement qui président à sa création. L'objectif est en effet celui d'une véritable irrigation de la formation par la recherche, ce qui suppose un aller-retour fluide avec le terrain : innovations dans les pratiques de classe impulsées par des recherches, questions du terrain vers les chercheurs, constitution d'équipes mixtes enseignants de terrain / chercheurs. Ces pratiques existent déjà, bien entendu, mais nous souhaitons les développer et surtout en faire bénéficier davantage le territoire de notre académie.

---

<sup>1</sup> Cf. Conférence de D. Kambouchner prononcée le 23 mai 2013 à l'occasion de la présentation de l'ESPE de Rouen.

## 1) Renseignements administratifs

- **1.1** Chef de projet

### Nom du chef du projet

Marie-Claude PENLOUP, Professeure des Universités, Université de Rouen.

Daniel CHEVALIER, Doyen des IA-IPR, Académie de Rouen.

### Coordonnées téléphoniques

- Secrétariat ESPE : 02 35 14 64 00
- Marie-Claude Penloup : 06 08 76 27 98

### Courriel

- [Secretariat.espe@univ-rouen.fr](mailto:Secretariat.espe@univ-rouen.fr)
- [Marie-claude.penloup@univ-rouen.fr](mailto:Marie-claude.penloup@univ-rouen.fr)
- [Daniel.chevalier@ac-rouen.fr](mailto:Daniel.chevalier@ac-rouen.fr)

Établissement d'enseignement supérieur de rattachement : **Université de Rouen**

- **1.2** Groupe de pilotage académique sous la responsabilité de Mme Claudine SCHMIDT-LAINE, Recteur de l'Académie de Rouen.

### Composition

#### Université de Rouen

M. Cafer OZKUL	Président
M. Didier CHOLLET	Vice-président CEVU
Mme Danièle FELLER	Directrice de l'IUFM
Mme Marie-claude PENLOUP	Directrice de l'UFR des Lettres et Sciences Humaines
M. Jean-Paul DUPONT	
Mme Françoise BAILLOT	Directeurs de l'UFR des Sciences et Techniques
M. Jean-Luc VIAUX	Directeur de l'UFR des Sciences de l'Homme et de la société
M. David LEROY	Directeur de l'UFR des STAPS
M. Philippe PATRAULT	Directeur adjoint pour le 1er degré IUFM

#### Université du Havre

M. Pascal REGHEM	Président
M. Jean-François LHUISSIER	Vice-président CEVU
M. Pierre NETCHITAILO	Directeur de l'UFR des Sciences et Techniques
Mme Elisabeth ROBERT-BARZMAN	Directrice de l'UFR Lettres et Sciences Humaines
M. Marc FEUILLOLEY	Directeur de la Faculté des Affaires internationales

#### Académie de Rouen

M. Patrick GUIDET	Secrétaire général d'académie
M. Michel HOUDU	Directeur de cabinet
M. Gilles GROSDÉMANGE	DASEN de l'Eure

2 juillet 2013

M. Philippe CARRIERE  
M. Daniel CHEVALIER  
M. Laurent BREITBACH  
Mme Françoise LE-BROZEC  
Mme Pascale GOUTAGNY

DASEN de la Seine-Maritime  
Doyen des IA-IPR  
Doyen des IEN ET-EG  
Doyen des IEN 1er degré  
Déléguée académique à la formation des personnels enseignants

## **Commentaire**

Le groupe de pilotage académique mis en place par Mme le recteur, en accord avec les présidents des deux universités, à la fin du mois de janvier 2013 comprend les représentants des différents partenaires de l'ESPE : l'actuel IUFM, les UFR des Universités de Rouen et du Havre ainsi que les présidences des universités et le Rectorat.

Très vite, sur le terrain, les chefs de projet ont opté, de surcroît, pour la mise en place d'un groupe plus restreint composé des deux porteurs, de la responsable de la formation continue au rectorat, de la directrice de l'IUFM, d'un Vice-Président CEVU de chacune des universités partenaires. C'est sous la responsabilité de ce groupe de travail, lui-même constamment alimenté, on l'a vu en préambule, par un nombre très important de contributeurs, que s'est effectuée la constitution progressive du dossier d'ESPE

## 2) La structure de l'ESPE et sa gouvernance

- **2.1** Le statut retenu dans le cadre de l'alternative offerte entre composante d'un EPCSCP<sup>2</sup> et EPCS<sup>3</sup>

Composante d'un EPCSCP

Composante de l'Université de Rouen,

Université partenaire : Université du Havre.

L'ESPE est rattachée à l'Université de Rouen avec une université partenaire, celle du Havre.

Elle est pensée aussi, pour partie, dans le cadre de l'actuel PRES, en relation avec l'ESPE de Caen.

- **2.2** L'organisation générale de l'ESPE (organisation interne et partenariale)

Le siège social de l'ESPE est domicilié 2 rue du Tronquet, BP 18, 76131 Mont Saint Aignan Cedex. En plus de ce campus principal, L'ESPE aura deux antennes, l'une au Havre (département de la Seine Maritime) et l'autre à Évreux (département de l'Eure).

L'ESPE assure ses missions avec les UFR des deux universités, les services académiques et les établissements scolaires, dans le cadre de conventions conclues avec eux, sans oublier les autres structures d'enseignement et de recherche à l'échelle académique et inter-académique.

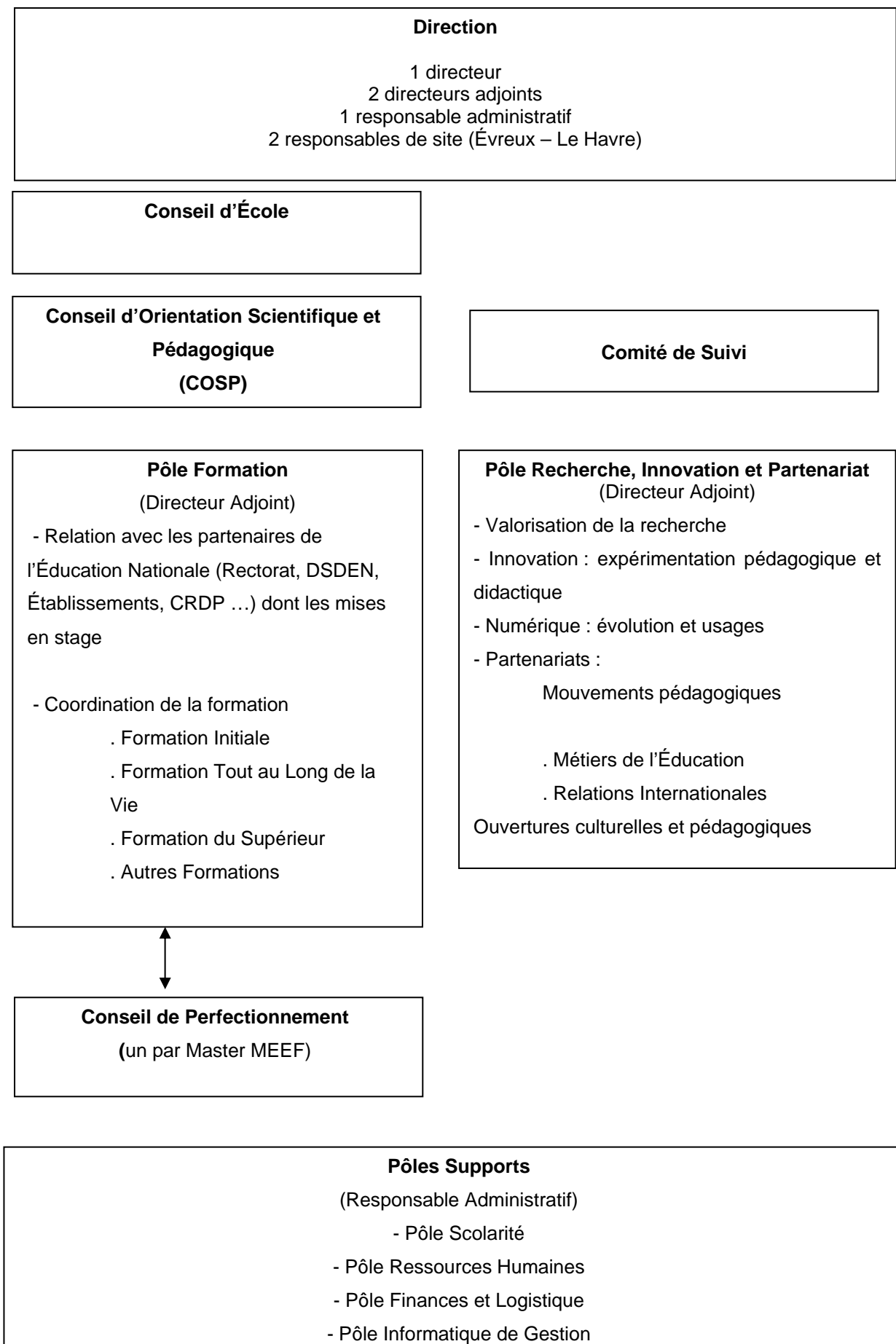
Compte tenu des missions dévolues à l'ESPE, il est décidé de mettre en place dans l'organisation de l'ESPE, d'une part un pôle formation, et d'autre part un pôle recherche, innovation, partenariat. Le directeur de l'ESPE sera donc assisté par deux directeurs adjoints chargés respectivement de chacun de ces pôles. Les missions de l'ESPE seront appuyées sur un certain nombre de services administratifs qui soutiendront l'ensemble des activités de l'école.

---

<sup>2</sup> Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

<sup>3</sup> Établissement public de coopération scientifique

## PROPOSITION D'ORGANIGRAMME





Articulation entre le pôle « Innovation, recherche, partenariat » et le pôle « Formation » :

Les masters MEEF sont tous adossés aux laboratoires de recherche. Les responsables des deux pôles de l'ESPE font partie de la gouvernance. De plus, il y aura une forte mutualisation avec les masters recherche du domaine SHS. La mise en cohérence du fonctionnement des deux pôles doit être le souci principal de la gouvernance avec une direction collégiale.

L'innovation est au coeur de la formation des enseignants. Il reviendra à l'ESPE, de promouvoir, en collaboration étroite avec le CARDIE( Conseiller Académique Recherche Développement Innovation) de Rouen, la mise en place de projets innovants et expérimentaux, dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue. Le pôle « Innovation, recherche, partenariat » devra alimenter en permanence la formation par l'impulsion d'expérimentations pédagogiques, la diffusion des résultats de recherche et l'ouverture sur différentes structures ou associations en lien avec le monde de l'éducation.

Gestion des scolarités :

Pour la première année de fonctionnement, les inscriptions administratives des étudiants des sites de Rouen et d'Evreux se feront à l'ESPE et les inscriptions pédagogiques dans les composantes qui gèrent leur cursus. Les moyens financiers seront affectés en fonction des besoins pédagogiques . Une mutualisation des enseignements disciplinaires sera mise en place, dans la mesure du possible, avec les masters recherche.

- 2.3 La description des différents conseils (ceux prévus par le cadre national et ceux proposés par le projet porté par les établissements) et de leur mission

#### **>Le Conseil d'école (en attente décret)**

Dans l'attente du décret prévu, le conseil d'école est conçu par le groupe projet comme devant impérativement refléter le caractère transversal de l'ESPE et le caractère pluriel des équipes.

#### **> Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (en attente décret)**

#### **>Autre instance : Le comité de suivi de l'ESPE**

##### *Organisation*

L'ESPE ne pouvant répondre totalement, dès la première année de sa mise en place, à l'ensemble des missions qui lui sont données, un comité de suivi sera mis en place pour une période de deux ans. Il travaillera en lien étroit avec le COSP.

Il pourrait être constitué des membres du groupe qui a coordonné la mise en place de l'ESPE en 2013 (les deux porteurs de projet, la directrice de l'IUFM, les VP CEVU de chaque université, la responsable académique de la formation). Selon les thématiques développées, ce groupe pourrait faire appel à d'autres compétences.

##### *Missions*

2 juillet 2013

- Vérification, au cours du semestre 2, avec chaque comité de perfectionnement de master, de l'adéquation de l'offre de formation et des besoins éventuels d'ajustement.
- Suivi de certaines missions : les partenariats avec le rectorat, la recherche ...
- Mise en place de missions non encore développées dans l'année 1 (la formation des enseignants du supérieur, les liens avec les associations...) ou qui doivent monter en charge progressivement.

### 3) Le projet de l'ESPE

- **3.1** Offre de formation (description des différents cursus au niveau master et notamment en précisant les objectifs en termes de débouchés, de flux, les différentes modalités de mise en œuvre et notamment la formation à distance et la VAE)

L'offre de formation en Masters relatifs aux métiers de l'enseignement dans l'Académie de Rouen, correspond à un total, au 15 janvier 2013, de 961 étudiants inscrits administratifs : 516 en 1<sup>re</sup> année et 445 en 2<sup>e</sup> année.

Ces étudiants se répartissent sur 2 Universités, 3 sites, 6 composantes (l'IUFM de Haute Normandie, 4 UFR à Rouen, 1 UFR au Havre). Les étudiants se répartissent dans 9 mentions et 14 spécialités.

La proportion « métiers » peut être précisée :

Master enseignement primaire- PE : 1<sup>re</sup> année : 261 et 2<sup>e</sup> année : 219. Au total : 480 étudiants.

Masters enseignement secondaire PLC : au total 391 étudiants.

Masters enseignement Technologique PLP : au total 35 étudiants.

Master enseignement CPE : au total 55 étudiants.

<b>FORMATIONS INITIALES EXISTANTES 2012/2013</b>		<b>M 1</b>	<b>M 2</b>	<b>TOTAL</b>	
<b>PE</b>	Trois sites :				
	- Rouen	193	163	356	
	- Le Havre	55	35	90	
	- Évreux	13	21	34	
<b>PLP</b>					
	-Lettres-Histoire	Rouen	6	5	11
	-Techno tertiaire	Rouen	14	6	20
-Techno scientifique	Le Havre	4	0	4	
<b>PLC</b>					
	-Allemand	Rouen	2	4	6
	-Anglais	Rouen	20	8	28
	-Anglais	Le Havre	12	7	19
	-Documentation	Rouen	21	15	36
	-Espagnol	Rouen	16	15	31
	-Géographie	Rouen	3	18	21
	-Histoire	Rouen	24	35	59
	-Lettres Classiques	Rouen	2	3	5
	-Lettres Modernes	Rouen	11	14	25
	-Musique	Rouen	6	2	8
	-Philosophie	Rouen	1	4	5
	-EPS	Rouen	41	30	71
	-Maths	Rouen	14	16	30
	-Physique-Chimie	Rouen	13	6	19
	-SVT	Rouen	15	13	28
-SES	(N.B. : non ouvert mais habilité)				
<b>CPE</b>					
(Master IEF-Médiation et vie scolaire)	Rouen	30	25	55	
<b>FORMATION INITIALE ET CONTINUE 2012/2013</b>					
<b>EERBEP</b>	Rouen				
<b>CADEF</b>	Rouen		22		

Le projet d'ouverture de l'ESPE est travaillé sur la base de l'offre existante en tenant compte à la fois de l'accroissement attendu des effectifs liée à l'augmentation des postes mis aux concours, des coûts des formations par étudiant et du potentiel d'encadrement enseignant.

## PRÉSENTATION SYNOPTIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

MEEF mention 1 <sup>er</sup> degré				
		ESPE ROUEN site de Mt St Aignan	ESPE ROUEN site du HAVRE	ESPE ROUEN site EVREUX
		X	X	X
MEEF mention 2 <sup>nd</sup> degré				
		ESPE ROUEN site de Mt St Aignan	ESPE ROUEN site du HAVRE	ESPE CAEN
<b>Domaine Arts-Lettres- Langues</b>	Parcours Allemand * <sup>4</sup>			
	Parcours Anglais			
	Parcours Documentation			
	Parcours Espagnol			
	Parcours Lettres (LM + LC*)			
	Parcours Lettres-Histoire (PLP)			
	Parcours Musique			
<b>Domaine SHS</b>	Parcours Philosophie			
	Parcours Histoire-géographie			
<b>Domaine STS</b>	Parcours Mathématiques			
	Parcours Physique-chimie			
	Parcours SVT			
	Parcours SII (techno scientifique)*			
<b>Domaine DEG</b>	Parcours SES*			
	Parcours Enseignements professionnel et technologique – parcours tertiaire FEPT - TT (PLP)			
<b>Domaine STAPS</b>	Parcours EPS			
MEEF mention Encadrement éducatif				
	Parcours Médiation et vie scolaire- CPE			
MEEF mention Pratiques et ingénierie de la formation				
	Parcours CADEF (Conception et Animation de Dispositifs d'Enseignement et de Formation)			
	Parcours BEP (Besoins Educatifs Particuliers) <sup>5</sup>			

## Remarques

- Les masters d'histoire et de géographie ont été fusionnés en un seul parcours « histoire-géographie ».

<sup>4</sup> \* = sous réserve d'ouverture

<sup>5</sup> Sous réserve de validation

2 juillet 2013

- Enfin, la préparation au master d'enseignement parcours anglais est actuellement assurée sur deux sites (au Havre en co-habilitation avec Caen et à Rouen) dans deux mentions différentes : dans le cadre de l'ESPE, le regroupement au sein d'une même mention est envisagé avec ouverture de ce parcours sur chacun des sites en incitant à une mutualisation des enseignements.

**Concernant les formations à faibles effectifs :**

- Il est proposé de ne pas ouvrir un M1 en deçà de 6 étudiants ;
- par ailleurs, depuis le début du processus, un contact est établi avec l'Université de Caen, dans le cadre de l'actuel PRES (cf. annexe 1), pour que soit envisagée une réflexion sur les masters à très faibles effectifs des formations PLP et PLC en veillant au maillage du territoire concernant ces formations.

## **DESCRIPTION DE L'OFFRE DE FORMATION**

La rédaction de chacune des maquettes de formation a été confiée à des équipes pédagogiques plurielles regroupant, autour de l'actuel responsable de master, des formateurs, des UFR, de l'IUFM, des formateurs de terrain et des représentants des corps d'inspection. Ces équipes ont travaillé à partir des éléments de cadrage fixés en amont et présentés ci-dessous dans le chapitre « Eléments de cadrage » : volumes horaires, répartitions en blocs thématiques, intégration des éléments de tronc commun, des modules de langue, au numérique, et la formation à la recherche.

Il a été demandé à ces équipes de renseigner un dossier complet indiquant les objectifs du parcours, son organisation en termes de découpage horaire et de contenus, la composition des équipes, les modalités d'évaluation, ainsi que les laboratoires d'adossment.

Chaque mention MEEF a ainsi fait l'objet d'un certain nombre de grands choix prioritaires que nous présentons rapidement avant d'évoquer plus précisément les éléments de cadrages communs.

### Mention premier degré

4 grandes options ont présidé à la conception de cette maquette :

- La dissociation de la formation master et de la préparation au concours : la formation n'intégrera pas seulement les disciplines qui seront évaluées au concours mais bien évidemment l'ensemble des disciplines devant être maîtrisées pour l'exercice métier.
- La non-dissociation des blocs disciplinaires et didactiques : compte tenu de la multiplicité des disciplines d'enseignement figurant dans la maquette et du peu de temps disponible, chaque apport disciplinaire intégrera en même temps la question de la transmission des thèmes abordés, y compris dans les modules intitulés « compléments disciplinaires ».
- En M2, les UE sont formulées avec des entrées professionnelles et non par matières à enseigner ; exemple : enseigner en maternelle, enseigner les élèves à besoins particuliers, pratiques pédagogiques innovantes (pédagogie interculturelle et diversité langagière...)
- Les stages ont été prévus selon des modalités différentes afin d'aborder des aspects différents de la pratique professionnelle : des stages filés pour un suivi de plus long terme et pour la confrontation à la progressivité des apprentissages ; des stages massés dans les 3 cycles de l'école élémentaire pour une confrontation aux différents niveaux d'enseignement et la spécificité des publics.

2 juillet 2013

### Mention second degré

Les responsables des différents parcours ont construit leur offre de formation en fonction des spécificités disciplinaires (voir un exemple en annexe).

### Mention encadrement éducatif

Cette mention s'est résolument orientée vers une approche qui dépasse la stricte fonction de CPE et inclut toutes les questions liées à l'accompagnement éducatif, les questions plus globales de coordination et de médiation, celles de la vie scolaire et périscolaire. Il est ainsi possible de viser dans cette formation, des objectifs plus larges autour de la formation des adultes.

### Mention pratique et ingénierie de la formation

Cette mention comprend actuellement 2 parcours qui seront proposés sous réserve de validation par les conseils de l'Université :

- Le parcours CADEF (conception et animation de dispositifs d'enseignement et de formation)
- Le parcours EERBEP (enseignement éducation remédiation et besoins éducatifs particuliers)

#### **Le parcours CADEF**

Le Master CADEF, à travers des contenus mettant en perspective les questions vives présentes actuellement dans le champ éducatif (partenariats, complémentarités scolaire / périscolaire, gestion de conflits, analyse de l'activité d'enseignement et de formation, démarches de formation et d'ingénierie de dispositifs pédagogiques, politiques de réussite éducative) propose des perspectives de formations qualifiantes notamment pour des personnes exerçant des fonctions de :

- Tuteur de formation, conseiller pédagogique et accompagnateur d'enseignants débutants
- Coordonnateurs d'équipes pédagogiques dans un établissement de formation
- Enseignants, accompagnateurs scolaires
- Cadres techniques et pédagogiques intervenant dans le champ scolaire et périscolaire
- Concepteur et développeur de projets éducatifs sportifs ou culturels travaillant au sein des organisations associatives ou des collectivités territoriales;

#### **Le parcours BEP**

Depuis la loi du 11 février 2005 sur les droits des personnes handicapées, les politiques éducatives en France s'inscrivent dans le cadre des recommandations européennes émises au début des années quatre-vingt-dix. Ces dernières préconisent la scolarisation en milieu ordinaire des enfants et adolescents ayant des « besoins éducatifs particuliers ». Cette notion a comme enjeu de dépasser la seule approche médicale pour développer la dimension éducative dans l'analyse des situations nécessitant des adaptations aux plans de l'éducation, l'enseignement, la professionnalisation.

Ce parcours existe depuis 2010 s'adressait jusque-là aux enseignants en poste, mais il pourrait être envisagé de l'ouvrir à des étudiants en formation initiale à partir de la rentrée 2014.

2 juillet 2013

### Débouchés

A l'issue du M2, les étudiants pourraient

-poursuivre en thèse dans les champs des sciences humaines et sociales sur des thématiques en lien avec le handicap et les difficultés d'apprentissage. Deux étudiants issus du M2 EERBEP sont actuellement inscrits en thèse.

- accéder à des fonctions de professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux exerçant dans des services éducatifs, sociaux et médico-éducatifs (IME, IMPro EREA...)

- accéder à des fonctions d'encadrement et de responsabilité pédagogique et éducative (correspondant aux attentes du décret 2007-221 du 19 février 2007 du Ministère de la santé et des solidarités : « *la direction d'un ou plusieurs établissements ou services sociaux ou médico-sociaux [...] doit être titulaire d'une certification de niveau I enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles* »).

### **Pistes de réflexion concernant d'autres formations pouvant s'inscrire à terme dans cette 4<sup>e</sup> mention**

Il est souhaitable, à terme, de développer une offre de formation plus importante dans cette 4<sup>e</sup> mention en particulier sur les questions de cultures numériques.

### **Éléments de cadrage**

Les éléments de cadrage retenus par le groupe de coordination en lien avec les équipes des présidences des deux universités et à l'issue d'une large consultation via les différents groupes de travail prennent en compte les orientations données pour la formation des enseignants par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de l'éducation nationale.

#### *A/ Volume horaire*

M1 : 504 h quelle que soit la mention MEEF avec 3h d'accompagnement individualisé par étudiant.

M2 : 278 h quelle que soit la mention MEEF + 2h / mémoire soutenu + 3h pour les visites de stages.

Pourcentage CM/TD. Le cadrage proposé est le suivant :

- Pour les masters 1<sup>er</sup> degré : 40 % CM au minimum
- Pour les masters 2<sup>nd</sup> degré avec expérimentation : 50% CM maximum
- Pour les masters 2<sup>nd</sup> degré sans expérimentation : 60 % CM maximum

#### *B/ Architecture des formations*

Les tableaux ci-dessous, donnés assez tôt dans le processus de construction des maquettes ont permis, dans un premier temps, de préciser des modes de répartition entre les différents blocs et de fournir un cadre de travail aux équipes plurielles. Ils donnent à voir un volume horaire global mais sont à lire avec les précautions suivantes :

- les blocs ne correspondent pas nécessairement aux contours des UE ;
- la distinction académique entre blocs a été faite par commodité. Il est revenu aux équipes pédagogiques de s'approprier ce cadrage et de faire des propositions concernant les contours de ces blocs pour autant que les grands équilibres soient préservés.

#### *MASTER 1*

	Bloc 1 <i>Disciplinaire</i>	Bloc 2 <i>Didactique dont partie technique du C2I 2<sup>E</sup></i>	Bloc 3 <i>Recherche</i>	Bloc 4 <i>Contexte d'exercice du métier</i>	Bloc 5 <i>Mises en situation professionnelle</i>
Master 1	32 ECTS	13 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	3 ECTS
Heures	288	117	36	54	9



Total : 504					
<i>MASTER 2</i>					
Master 2	Bloc 1 <i>Disciplinaire</i>	Bloc 2 <i>Didactique</i>	Bloc 3 <i>Recherche</i>	Bloc 4 <i>Contexte d'exercice du métier</i>	Bloc 5 <i>Recherche et Mises en situation professionnelle</i>
	11 ECTS	14 ECTS	10 ECTS	5	20 ECTS
Heures Total :278	77	98	28 méthodologie recherche et accompagnement mémoire	35	40 heures d'accompagnement stage (analyse de pratique <u>par</u> <u>groupes de 18 (TP)</u> )

### *C/ Enseignements de tronc commun*

Des enseignements de tronc commun sont organisés tantôt pour l'ensemble des masters, toutes mentions confondues, tantôt pour les étudiants regroupés par type de mention ou encore par domaine. Ils concernent le numérique et les éléments relatifs au contexte d'exercice du métier ainsi que les langues. Les enseignements portant sur le numérique et les langues sont développés respectivement dans les sections 3.7 et 3.6.

Pour toutes les mentions MEEF, les enseignements de tronc commun se répartissent comme suit :

#### - En M1 :

- a) deux UE non compensables intitulées « Compétences numériques professionnelles » de 9h TP chacune créditées d'1 ECTS ;
- b) deux modules de formation sur le « contexte d'exercice du métier » crédités de 3 ECTS intitulés :
  - « Éducation et société », d'une durée de 12 h TD en S1 ;
  - « Prise en compte de l'élève », d'une durée de 15 h TD en S2.

#### - En M2:

- a) en S 10 : une UE obligatoire non compensable « Pédagogies numériques » de 9h créditée de 2 ECTS ;
- b) en S3 et S4 : des modules de formation en lien avec le « contexte d'exercice du métier » crédités de 5 ECTS soit 35h ;
- c) une UE de langue étrangère créditée de 2 ECTS (18h).

N.B. : Le volume de 18 h accordé à l'enseignement d'une langue étrangère est le minimum et il est fortement recommandé aux responsables des masters prévoir aussi un enseignement en M1.

### Éléments relatifs au contexte d'exercice du métier

Les enseignements relatifs au « contexte d'exercice du métier » visent à construire une culture commune pour l'ensemble des étudiants inscrits dans les masters MEEF. L'organisation de la formation s'appuie sur le référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation publié le 30 janvier 2013.

La programmation des enseignements est adaptée à une entrée progressive dans le métier, notamment par une articulation avec les stages, en pratique accompagnée ou en responsabilité, et leur accompagnement. La progression des enseignements s'inscrit dans une logique de construction d'une identité professionnelle et d'une formation professionnelle intégrée. Les choix liés à la périodicité des modules, à la constitution d'équipes plurielles et aux modalités d'évaluation doivent permettre par ailleurs une articulation entre les enseignements didactiques, la recherche et l'expérience de terrain.

2 juillet 2013

Les équipes chargées des enseignements de tronc commun seront composées pour partie de professionnels de terrain (membres des corps d'inspection, conseillers principaux d'éducation, formateurs extérieurs, etc...) et pour partie d'enseignants des différentes structures composant l'ESPE. Il pourra être envisagé des co-interventions afin de développer un regard croisé sur les thématiques retenues.

Les modules de formation sur le « contexte d'exercice du métier » sont organisés de la manière suivante:

**- en S1 : « Éducation et société »**

Politiques éducatives : enjeux et débats

Courants et idées pédagogiques

Sociologie de l'école et des publics scolaires

Éthique et déontologie

**- en S2 : « Prise en compte de l'enfant et de l'élève »**

Psychologie du développement

Processus d'apprentissage et culture de l'élève

Prise en compte des élèves à besoin particulier

Relation éducative et interactions en classe

Diversité et genre

**- en S3 et S4, les thématiques retenues sont :**

Contexte scolaire : instances et partenaires de l'établissement ;

Orientation de l'élève ;

Socle commun : évaluation, approche par compétences ;

Situations d'apprentissage : interdisciplinarité, pédagogie de projet, travail en équipe, partenariats ;

Les éducations à ... ;

Groupe classe : gérer l'hétérogénéité, différenciation pédagogique et soutien aux élèves en difficulté, motivation et décrochage scolaire.

La maîtrise de la langue dans les disciplines ;

Les interactions en classe.

**Parallèlement à ce tronc commun obligatoire**, la possibilité sera donnée aux étudiants de master d'assister à des conférences organisées dans le cadre de la licence sur des sujets sociétaux liés à l'éducation.

Évaluation des enseignements

Les modules de formation sur le « contexte d'exercice du métier » seront évalués en contrôle continu avec dépôts de travaux sur la plate-forme UNIVERSITICE. Cette plate-forme permettra de regrouper l'ensemble des informations nécessaires aux étudiants issus des mentions diverses ainsi qu'aux équipes pédagogiques composées de membres issus de toutes les structures composant l'ESPE. L'ensemble des formateurs intervenants dans la formation de tronc commun sera amenée à participer à l'évaluation

Des précisions sont données dans le dossier sur les dispositifs permettant l'acquisition des compétences requises en langues (3.6) et dans le domaine du numérique (3.7).

2 juillet 2013

Enseignements sur la didactique :

Les enseignements sur la didactique, effectués par des enseignants, enseignants-chercheurs ou professionnels de terrain, auront lieu très largement sous forme de TD.

### *D/ Recherche*

Comme le précise le cadre national des formations liées aux métiers du professorat du premier et du second degré et de l'éducation (*Point 2, alinéa 7*) « *La formation s'appuie sur une activité d'initiation à la recherche, qui permet à l'étudiant et à l'enseignant stagiaire de se familiariser à la démarche scientifique. Au-delà de son contenu disciplinaire, cette activité de recherche doit permettre l'acquisition de compétences en lien avec l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles. [...]* »

Dans le cadre de notre ESPE, la formation universitaire aux Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation comporte **une formation à et par la recherche planifiée sur les quatre semestres du master** et qui aboutit à **la réalisation et à la soutenance d'un mémoire de master dont l'évaluation ne peut être compensée.**

**Cette formation**, qui doit être progressive, doit tenir compte d'une part des échéances du concours en M1 et d'autre part de la réalisation d'un travail valorisé par le mémoire en M2.

La relation entre formation professionnelle et formation à et par la recherche est au cœur de cette formation MEEF. Nous avons identifié trois types d'orientation de cette relation. La première étant à orientation disciplinaire, la seconde didactique » et la troisième touchant aux autres dimensions de la relation éducative (sociétale, comportementale ...). Chacune de ces orientations revêt une part commune et une part spécifique dans le parcours de l'étudiant.

Comme dans les Masters « Recherche », le S1 aura vocation à être un semestre d'initiation à la recherche où les méthodes, les références bibliographiques ou les épistémologies abordées resteront générales. En S2, l'étudiant devra choisir une orientation qui lui permettra de démarrer concrètement un travail de recherche validé par un document qui servira de base au futur mémoire. L'idéal dans la cohérence de l'année de M1 est que ce travail, sans être une préparation au concours, soit culturellement et scientifiquement en rapport avec les exigences de celui-ci.

En Master 2, la mise en œuvre du travail de recherche devra se situer très directement en relation avec l'Enseignement, l'Éducation et la Formation. La participation comme auditeur à des conférences ou communications scientifiques lors de colloques, congrès ou aux séminaires de laboratoires d'accueil, voire de certaines formations doctorales doit être valorisée, de préférence en S3. Le dernier semestre étant plus particulièrement consacré à des moments d'échange avec le directeur de mémoire dans l'objectif de la rédaction de celui-ci.

**Le mémoire** rend compte d'un travail de recherche dans le champ du disciplinaire, de la didactique ou de l'éducation. Ce travail articule des questionnements professionnels problématisés, cadrés d'un point de vue épistémologique et étayés d'éléments empiriques pertinents. Essentiel dans la formation d'enseignants professionnels, il constitue un élément important dans le processus de certification ainsi que pour une reprise d'études, notamment en thèse.

Chaque mention de master étant spécifique et à l'intérieur de la mention MEEF second degré, chaque discipline étant également originale, il appartient aux responsables pédagogiques de chaque parcours de préciser les modalités de mise en œuvre de la formation à la recherche et de réalisation du mémoire, sous le

contrôle scientifique des laboratoires des composantes partenaires de l'ESPE.

**Nous développons plus loin (4.4) le projet concernant la structuration des recherches en éducation.**

### E/ Stages

Le curriculum de stages proposé de la L2 au M2 (permet une progressivité de la mise en situation professionnelle de l'étudiant, c'est pourquoi nous proposons ci-dessous un tableau permettant de visualiser l'ensemble. Les stages concernant les étudiants de licence restent à la discrétion des composantes universitaires auxquelles il est toutefois fortement recommandé de les mettre en place, dans l'intérêt des étudiants. Pour des étudiants de M1 n'ayant pas bénéficié de tels stages pré-professionnels, une période d'observation précédera le temps de pratique accompagnée.

L'organisation des stages fera l'objet d'un travail en synergie des différentes structures concernées à l'université et dans l'académie, selon la coordination décrite dans la partie 4 (§4.2) Cette collaboration active est déjà bien engagée et se traduit dans les modalités, journées banalisées et périodes retenues (tableau ci-dessous). Le suivi et l'évaluation des stages associeront formateurs universitaires et professionnels.

Dans le cadre du M2, deux visites sont prévues pour un formateur universitaire qui pourra ainsi faire le lien avec l'autre membre de son binôme, le tuteur, et envisager avec lui une évaluation commune.

Le tableau ci-dessous récapitule les mises en stage proposées à partir de la licence dans un souci d'entrée progressive dans la professionnalisation.

Niveaux	Nature du stage	Modalités	Jours/Périodes	Durée
L2	Découverte professionnelle (observation)	Stage massé par doublette d'étudiants dans le cadre d'options au choix : en école maternelle, école primaire, collège, lycée.	Mars/Avril	1 semaine
L3	Stage d'observation professionnelle participante (observation et co-intervention ponctuelle sur des moments de classe)	Stage filé et/ou massé par doublette d'étudiants. Choix du lieu de stage en fonction du projet professionnel de l'étudiant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• PE : école maternelle ou élémentaire</li> <li>• PLC/PLP/CPE/Doc./EPS : collège ou lycée</li> </ul>	Semestres 5 ou 6	plusieurs jours non consécutifs si filé 1 semaine si massé La durée est à déterminer par les composantes dans leur maquette de formation

M1 mention 1 <sup>er</sup> degré	Stage de pilotage progressif de classe (Pratique accompagnée)	2 stages massés par doublette d'étudiants - Terrains de stage : dans les classes des MAT - Permutation maternelle/élémentaire sur les deux stages	Stage 1 au Semestre 1 (2 semaines) - Stage 2 au Semestre 2 (2 semaines)	4 semaines
----------------------------------	---	---	--	------------

2 juillet 2013

<b>M1 mention 2<sup>nd</sup> degré et mention encadrement éducatif</b>	Stage de pilotage progressif de classe (Pratique accompagnée)	Stage filé par doublette d'étudiants	Semestre 1 de septembre à décembre 1 Journée banalisée : le vendredi	12 semaines Environ 48 h (équivalent 4 semaines)
--	--	---	---	---

Niveaux	Nature du stage	Modalités	Jours/Périodes	Durée
<b>M2 mention 1<sup>er</sup> degré admis</b>	Stage en responsabilité	3 stages massés de 3 semaines + 2 stages filés de 9 semaines à 2 jours par semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stage filé 1 : sept-novembre, les jeudi et vendredi.</li> <li>- Stage massé 1 : décembre, en cycle 3</li> <li>- Stage massé 2 : janvier et février en cycle 2</li> <li>- Stage filé 2 : mars -mai, les lundi et mardi.</li> <li>- Stage massé 3 : en juin en cycle 1. (<i>Ce dernier stage ne fait pas partie du master mais participe à la titularisation du fonctionnaire stagiaire</i>)</li> </ul>	9 semaines et 2 jours/sem. pendant 18 semaines
<b>M2 Mention 2<sup>nd</sup> degré et encadrement éducatif</b>	Stage en responsabilité	Stage filé	Semestres 3 et 4 3 Journées banalisées : le lundi/mercredi ou samedi/jeudi(le mercredi est obligatoire en EPS pour une pratique AS. Si pas de cours le mercredi matin alors cours le samedi)	Équivalent mi- temps
<b>M2 mention 1<sup>er</sup>degré non admis</b>	Stage de pilotage progressif de classe (Pratique accompagnée)	2 stages massés en coïncidence avec les périodes de stages massés des admis. Permutation école maternelle/école élémentaire entre les deux stages Terrains de stage : classes de PEMF si possible.	<p>Stage Massé 1 : 2 semaines novembre</p> <p>Stage Massé 2 : 2 semaines février</p>	4 semaines
<b>M2 Mention 2<sup>nd</sup> degré et encadrement éducatif non admis</b>	Stage de pilotage progressif de classe (Pratique accompagnée)	Stage filé	Semestres 3 et 4 2 Journées banalisées parmi : le lundi/mercredi ou samedi/jeudi(le mercredi est obligatoire en EPS pour une pratique AS. Si pas de cours le mercredi matin alors cours le samedi)	18 semaines 144 h (équivalent à 12 semaines)

Pour les étudiants en M2 de l'année transitoire 2013-14, des adaptations sont prévues selon le tableau suivant :

Niveaux	Nature du stage	Modalités	Jours/Périodes
<b>M2 P.E</b> <b>Contractuels</b>	Stage en responsabilité Contractuels 1/3 temps	3 stages massés + 1 stage filé	Stage Massé 1 du 14/10 au 18/10 et du 4/11 au 15/11, en cycle 3 Stage Massé 2 du 03/12 au 20/12, en cycle 2 Stage Massé 3 du 03/02 au 21/02, en cycle 1 Stage Filé sur 6 semaines, les lundi et mardi, du 17/03 au 06/05
<b>M2 P.E</b> <b>Non contractuels</b>	Stage de pilotage progressif de classe (Pratique accompagnée) ou Stage en responsabilité	2 stages massés en coïncidence avec les périodes de stages massés des M2 contractuels  Permutation école maternelle/école élémentaire entre les deux stages	- Stage massé 1 du 4/11 au 15/11 (voire jusqu'au lundi 18, pour compenser le 11/11 férié)  - Stage massé 2 du 10/02 au 21/02
<b>M2</b> <b>Admissibles</b>  <b>PLC/PLP</b> <b>M2 Doc.</b> <b>M2 CPE</b> <b>M2 EPS</b>	Stage en responsabilité	Stage filé	Semestres 3 et 4 2 Journées banalisées : le lundi et le jeudi
<b>M2 Non admissibles</b>  <b>PLC/PLP</b> <b>Doc.</b> <b>CPE</b> <b>EPS</b>	En fonction de l'existant dans les maquettes actuelles :	Stage filé	Conformément à l'existant dans les maquettes actuelles
		Stage massé	Semestre 4 Du 20/01 au 16/02

### La gestion de l'alternance

Toute expérience professionnelle sous forme de stage de terrain (observation, pratique accompagnée, responsabilité) fait l'objet d'un accompagnement. Il est prévu dans chaque maquette de formation une phase préparatoire avant la mise en stage et, une fois celui-ci accompli, une phase de retour réflexif sur les pratiques observées ou mises en œuvre, associant le tuteur d'accueil et le référent universitaire. En termes de volumes horaires, 9 h sont prévues pour le M1 et 40 h pour le M2, horaires auxquels il faut ajouter les temps de visite en M2.

*F/ Cas particulier des étudiants ayant échoué au concours mais réussi le M1*

2 juillet 2013

La situation particulière des étudiants ayant échoué au concours mais réussi le M1 est actuellement à l'étude. Nous envisageons un entretien à l'issue du M1 avec possibilité de poursuite dans la même mention de la manière suivante : stage à l'éducation nationale sous la forme indiquée dans le tableau ci-dessus, module de préparation au concours et enseignements de M2 pour le reste.

Pour les étudiants qui feraient évoluer leur projet professionnel (M2 recherche, master PIF, ou autre orientation) on envisage un accompagnement spécifique.

Avant passage devant les CEVU des deux universités, les maquettes MEEF feront l'objet d'une procédure d'auto-évaluation interne.

Nous avons récapitulé dans les tableaux fournis en annexe, à l'intention des étudiants et des enseignants, les différents cas de figure, dont celui des reçus-collés pour les rentrées 2013 et 2014. On notera dans le deuxième tableau un passage surligné avec une question.

- 3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence.

La formation des enseignants s'inscrit dans un continuum licence-master assurant aux étudiants une information sur les métiers de l'éducation, une sensibilisation aux réalités de l'enseignement, une entrée progressive dans la professionnalité.

Divers dispositifs de préprofessionnalisation, soit sous la forme de parcours licence aménagés, soit sous celle d'unités d'enseignement fléchées "métiers de l'enseignement" existent déjà dans nos établissements. La réforme de la formation des enseignants conduit cependant à des adaptations de l'existant et à des propositions nouvelles :

- 1) Aide à l'orientation permettant à l'étudiant de construire son projet professionnel et d'éclairer ses choix dans l'offre de formation ;
- 2) Une découverte progressive des métiers de l'enseignement dès la L2 (cf tableau de mise en stage proposé plus haut) accompagnée d'une année réflexive en atelier.
- 3) Des enseignements disciplinaires complémentaires notamment pour les formations polyvalentes (PE) selon l'origine du public étudiant.
- 4) Une offre portant sur des questions d'enseignement-apprentissage (ex : l'illettrisme / les grands pédagogues / etc.).

L'architecture que nous retenons consiste, pour chaque année de L2 et de L3, à proposer aux étudiants qui le souhaitent deux unités d'enseignement (une par semestre).

Aux semestres impairs, une option propose des compléments disciplinaires et didactiques.

Aux semestres pairs, une unité de préprofessionnalisation propose une mise en stage (d'observation et découverte professionnelle en L2, d'observation professionnelle participante en L3), des conférences « questions d'éducation », et un accompagnement du stage : techniques d'observation en L2, et techniques d'interventions et analyse de pratiques en L3.



2 juillet 2013

L'offre de pré-professionnalisation de licence se présentera sous forme de modules. Elle doit être construite en concertation avec les UFR et le rectorat, en articulation avec les enseignements déjà existants. Elle s'adressera aussi aux EAP. Afin de soutenir ce projet, la participation financière du rectorat est actuellement envisagée pour marquer la volonté de conforter le travail collaboratif entre tous les partenaires mais aussi de relayer la politique nationale et d'assurer la réussite du dispositif.

Par ailleurs, une réflexion est en cours actuellement, au sein de l'université de Rouen, quant à la mise en place d'une licence pluridisciplinaire préparant au professorat des écoles, notamment à Evreux. Elle ouvrirait sur les masters MEEF mais aussi sur d'autres poursuites d'études professionnalisantes.

- **3.3** Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur) : information, sensibilisation, constitution du vivier, aide au recrutement, accompagnement pédagogique au sein du cycle L, suivi de l'activité au sein des EPLE<sup>6</sup>, suivi du dispositif...

Pour mettre en œuvre le dispositif EAP, les deux universités (Rouen et le Havre) ont très rapidement construit une campagne d'information auprès des étudiants concernés. Ce processus d'information a permis l'identification des étudiants éligibles à un EAP et l'affectation par une commission académique de recrutement. Le choix des lieux d'accueil, validé par les corps d'inspection, s'est effectué en tenant compte des préférences du candidat, de son lieu d'études, de l'accord du conseil d'administration de l'établissement d'accueil pour les EPLE et de la désignation d'un enseignant-tuteur chargé du suivi et de l'accompagnement de l'EAP.

Les EAP seront encadrés par un correspondant universitaire et un tuteur enseignant dans le premier ou le second degré. Ces deux encadrants s'assureront de la compatibilité des emplois du temps et organiseront le stage et les horaires de l'étudiant afin de préserver son parcours d'étude.

Un protocole d'accompagnement devra permettre aux différents acteurs (correspondant, tuteur et chef de l'établissement scolaire d'accueil) de communiquer pour construire des stratégies de complémentarité, favoriser l'entrée progressive dans le métier et assurer le développement des compétences professionnelles.

D'autre part, il est souhaitable de valoriser les EAP, en reconnaissant les missions d'appui éducatif réalisées dans les EPLE.

Les EAP pourront ainsi bénéficier de l'offre de formation de l'ESPE. Ils pourront notamment s'inscrire aux unités d'enseignement de préprofessionnalisation qui seront développées dans le cadre des cursus de licence dédiées à la préparation aux carrières de l'enseignement et qui sont proposées en 3.2.

- **3.4** Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (DU, formation continue certifiante dans et hors LMD)

La formation continue des enseignants est une mission essentielle à la fois pour l'Université et pour l'Académie, qui doivent travailler dans un partenariat équilibré. Les deux universités et leur ESPE peuvent mobiliser l'ensemble des compétences disponibles en leur sein pour répondre aux besoins des enseignants

---

<sup>6</sup> Établissement public local d'enseignement

2 juillet 2013

des premier et second degrés, et aux objectifs de l'employeur (MEN et académie). Espace collaboratif par excellence, l'ESPE permettra à l'employeur et aux universités de construire ensemble une offre de formation tout au long de la vie, avec l'ambition commune de former les enseignants dont a besoin l'école de la République.

Notre ambition est de passer d'une logique Formation Initiale-Formation Continue à une logique Formation Tout au Long de la Vie (FTLV). Autrement dit, nous souhaitons inscrire, dès le début de leur formation, les enseignants et futurs enseignants dans un parcours de formation à orientation professionnalisante.

Pour ce faire, nous envisageons la formation des enseignants comme un continuum, qui débute dès la licence, pour se poursuivre pendant la vie professionnelle.

- Avant l'entrée en master, des actions de sensibilisation, et de préprofessionnalisation, comprenant l'accompagnement des EAP sont ou seront valorisées dans nos cursus de licence.
- A la sortie du master, nous souhaitons mettre en place des accompagnements des premières années d'exercice (T1-T5) avec la mise en place de groupes d'échanges de pratiques, et de soutien disciplinaire ou thématique à la demande. Une décharge partielle au minimum pour les T1 faciliterait la mise en place de cet accompagnement.
- Pour, entre autres, tenir compte de l'allongement de carrière, nous devons proposer des compléments et réactualisations disciplinaires, ainsi que des formations aux dispositifs et méthodes pédagogiques innovants. Du fait même de l'évolution de la formation initiale, l'ESPE proposera également des formations de formateurs, tuteurs et maitres de stages. Certaines des formations proposées s'appuient sur des formations existantes, par exemple sur le master 2 CADEF de l'université de Rouen, dont la description est disponible ci dessous.

<http://www.univ-rouen.fr/servlet/com.univ.utils.LectureFichierJoint?CODE=1339019908220&LANGUE=0>

Les unités d'enseignements d'autres masters et parfois de licence pourront également accueillir des publics de formation continue. Une proposition de cursus conduisant vers une certification sera élaborée dans les deux premières années. Dans tous les cas, on favorisera la mise en place ou le renforcement d'enseignement de type hybride particulièrement accessible à un public de FTLV.

- Pour permettre une égalité d'accès à ces formations, la configuration multi-sites de l'ESPE est bien sûr un atout que nous souhaitons exploiter. On veillera à mettre en synergie les moyens et les compétences de l'ESPE, du rectorat (DIFOR) et du CRDP. Leurs ressources doivent être visibles et accessibles, et on pourrait envisager un guichet unique permettant aux enseignants d'accéder à l'ensemble des formations. La DIFOR et l'ESPE (les universités) ont d'ores et déjà entamé un dialogue, dans le but d'explicitier et de coordonner leurs actions respectives de FTLV.
- Pour dynamiser l'ensemble de cette démarche, un dispositif d'accompagnement vers la VAE doit être développé à destination des enseignants en exercice qui souhaitent obtenir le diplôme de master MEEF. Des VAP doivent également être proposées pour les enseignants qui souhaitent accéder à des compléments de formations diplômantes.

## **Participation aux actions de formation des enseignants du supérieur**

L'ESPE a vocation à être l'espace de référence pour la formation des enseignants chercheurs, et plus généralement des enseignants du supérieur. L'actuel IUFM organise, en lien avec les écoles doctorales, une

2 juillet 2013

formation à destination des doctorants. Cette formation personnalisée se décline en modules obligatoires et optionnels en complémentarité avec l'offre du collège des écoles doctorales.

Ces formations pourraient utilement s'ouvrir aux enseignants en activité, favorisant ainsi la rencontre entre différents niveaux d'expertise. Ces activités, comme les écoles doctorales, sont mises en oeuvre à l'échelle normande (regroupant les académies de Caen et Rouen).

La mise en place de la formation des enseignants du supérieur est un puissant levier pour améliorer le cas échéant les pratiques pédagogiques. L'ESPE constituera un véritable laboratoire d'expérimentation. A titre d'exemple, nous pouvons citer l'utilisation des TICE, la mise en place de pédagogie différenciée, l'accompagnement de projets, la valorisation du lien entre recherche et enseignement, l'appropriation d'une démarche qualité, la méthodologie pour monter une formation internationale, la sensibilisation à l'insertion professionnelle des étudiants et au transfert vers le monde socio-économique... Par l'ensemble des compétences qui y seront résidentes ou répertoriées, l'ESPE est le creuset naturel pour des propositions innovantes dans ces domaines.

Les deux universités et le rectorat devront optimiser et mobiliser leurs capacités budgétaires pour mettre en place l'intégralité de ce programme d'action.

**3.5** L'organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.

L'Académie de Rouen est constituée de 2 départements : Eure et Seine maritime.

Elle comporte 2 universités sur son territoire : l'université de Rouen et l'université du Havre, toutes les deux en Seine Maritime.

La formation des enseignants est actuellement dispensée sur les trois sites de l'IUFM de Haute Normandie :

- en Seine Maritime : Rouen-Mont Saint Aignan et Le Havre ;
- dans l'Eure : Evreux.

Le projet de l'ESPE intègre une volonté de maintien des sites de formation délocalisés (Le Havre, Evreux) avec le souci de stabiliser les équipes pédagogiques dans les établissements scolaires des deux départements. La gestion des flux étudiants doit être cohérente avec ce choix.

La répartition des formations sur ces différents sites se ferait de la façon suivante en fonction des effectifs d'inscrits et des accords entre universités:

A Evreux :

- le master destiné aux futurs enseignants du 1er degré (mis en oeuvre sur les 3 sites)

Au Havre :

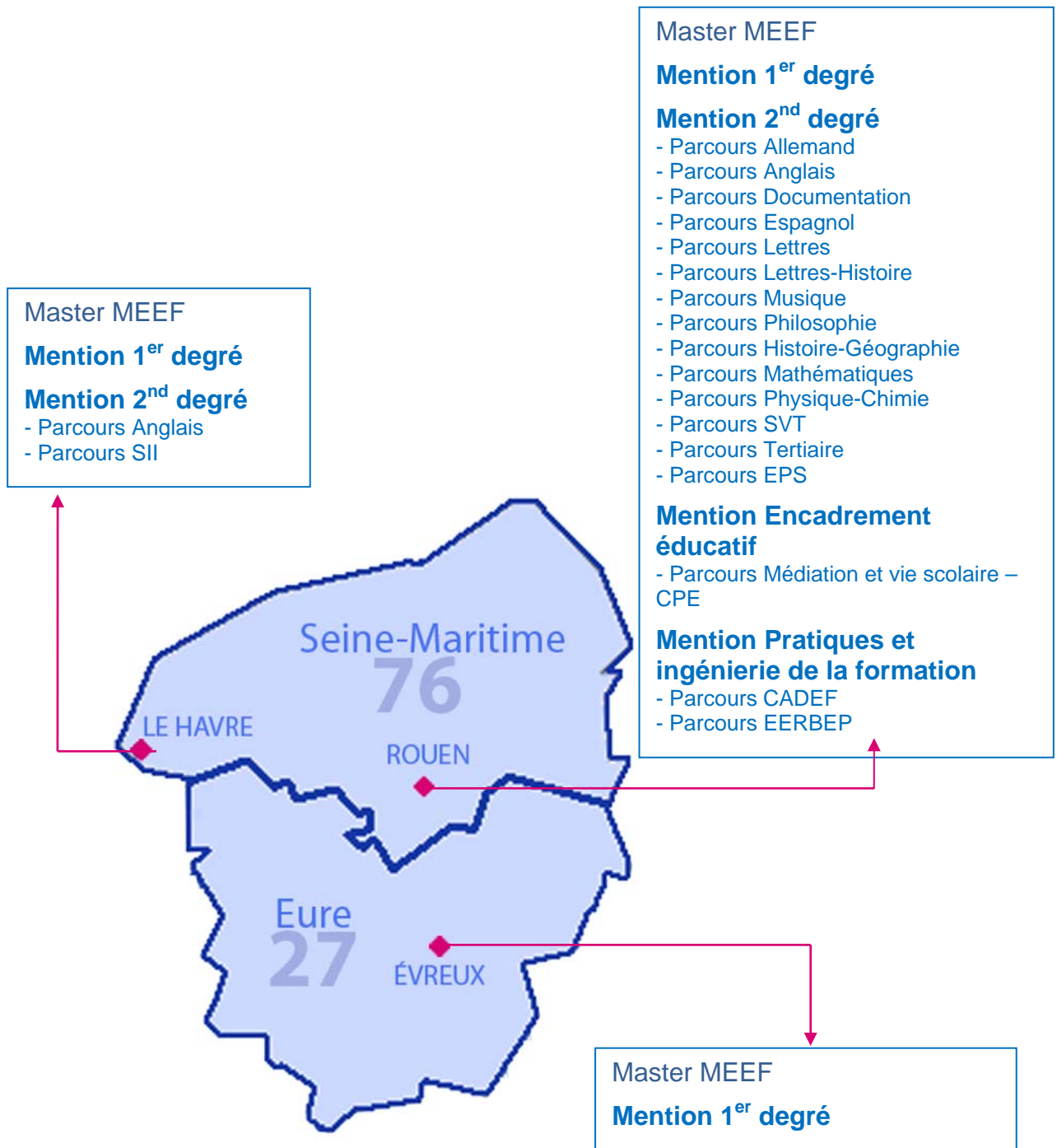
- le master mention 1er degré (mis en oeuvre sur les 3 sites) ;
- le master mention 2nd degré parcours SII .

Au Havre et à Mont Saint Aignan :

- le master mention 2nd degré parcours anglais.

A Mont Saint Aignan :

- La totalité des masters MEEF de l'ESPE à l'exclusion du master 2nd degré parcours SII qui serait mis en place au Havre, s'il était maintenu.



Le maintien de 3 sites (Le Havre, Evreux, Mont Saint Aignan) nécessite de :

- renforcer le partenariat entre tous les acteurs ;
- permettre des cursus gérés par les sites en présentiel et en hybride (FOAD) ;
- mutualiser des compétences et les moyens pour viabiliser ces sites : il faut viser deux groupes (un groupe = 36 étudiants) en M1 pour les masters mention 1er degré sur chaque site.

- 3.6 les dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues

Les dispositifs permettant de développer l'acquisition de ces compétences seront différents selon qu'ils s'adresseront :

- à des non-spécialistes de langues ainsi qu'aux professeurs des écoles qui auront à enseigner une langue étrangère
- aux étudiants des parcours langues

**Pour les non spécialistes**, un dispositif commun sera intégré dans l'ensemble des parcours MEEF. Il s'agit d'un module transversal de 18h donnant la priorité à l'oral. L'évaluation permettra de certifier un niveau minimum dans ce domaine par l'attribution de crédits non compensables.

Les **contenus** seront structurés de la façon suivante :

- Travail sur les capacités langagières de réception à l'oral en lien avec les capacités de production orale/interaction.
- Apprentissage basé sur une mise en situation avec contrainte (s) et objectif à atteindre.
- Les supports utilisés pour l'activité de réception l'oral seront multiples : audio ou vidéo

L'**évaluation**, pour ces « non spécialistes », s'appuiera sur une production orale dans laquelle il s'agira de présenter l'objectif ainsi que la ou les solution (s) proposée (s) puis d'échanger avec l'examineur.

Cette évaluation se fera :

- sur un axe linguistique autour de deux critères : un critère phonologique prépondérant et un critère morphosyntaxique
- sur un axe pragmatique autour de trois critères : le choix des informations, l'organisation des informations et l'aisance dans le cadre de l'interaction.

Pour ce qui est de **périodicité** ainsi que de la **période retenue**, nous proposons que :

- les 18 heures soient regroupées, pour plus d'efficacité et qu'elles se situent à minima en M2.

**Remarque** : le volume horaire consacré aux langues dans la maquette MEEF est restreint. Les responsables de masters sont donc fortement incités à mettre aussi un enseignement de langue vivante en M1. Par ailleurs, l'établissement devra viser en amont du master l'acquisition par tous les étudiants un niveau B2 en fin de L3.

**Pour les étudiants des MEEF parcours langue**, un séjour d'étude (professionnel) dans un pays de la langue cible sera proposé. Outre l'intérêt de ce type de stage pour l'acquisition des compétences en langues, cette possibilité participera de la politique de relations internationale de l'ESPE (voir rubrique « relations internationales »).

A noter que dans le cas d'un stage de pratique professionnelle de courte durée (inférieur à 3 mois), la région Haute Normandie propose aux étudiants des subventions qui varient en fonction de leurs revenus. Certains étudiants en ont déjà bénéficié dans le cadre de la formation des enseignants. Ce dispositif, s'il est maintenu

2 juillet 2013

pourrait favoriser ce projet.

Pour l'évaluation, là encore par attribution de crédits non compensables, les étudiants devront :

- présenter à l'écrit et dans la langue cible une problématique en lien avec leur séjour d'étude (5 pages environ).
- dans le cadre de la recherche bibliographique, choisir deux auteurs jugés les plus pertinents et en faire une présentation argumentée.

À noter que la première partie de cette évaluation est en adéquation avec la première épreuve orale d'admissibilité et que la deuxième partie est en lien avec les exigences de l'écriture du mémoire de M2.

- 3.7 les dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement

Le développement des outils et instruments numériques accompagne et accélère de profondes transformations de notre société, modifiant notamment notre rapport aux savoirs et à l'information. Le développement des documents numériques et d'Internet crée les conditions d'une métamorphose du travail enseignant, ouvrant des opportunités de production et de partage de ressources, ainsi que des occasions d'innover. L'enjeu est d'assurer à chaque enseignant une éducation au numérique, aux médias et à l'information qui soit une voie d'accès efficace aux savoirs et un vecteur de leur partage. Cette éducation vise également à réfléchir aux partenariats sociétaux induits par la production et la publication de contenus par les enseignants et les élèves et à intégrer toutes les dimensions de la culture de l'information (droit, économie, lettres, sciences, etc.). L'objectif est enfin que chaque enseignant puisse contribuer à cette éducation pour les élèves. Dans un environnement communicationnel, la question se pose de former des citoyens qui pourront prendre toute leur place dans notre société.

En conformité avec les politiques nationales et au diapason des changements sociétaux, l'usage des TICE doit prendre une place importante dans le cadre des MEEF et dans la formation continue des enseignants. L'ESPE poursuivra cette mission et renforcera l'acquisition des compétences numériques nécessaires à la pédagogie et aux usages. La formation proposée par l'ESPE s'appuie sur les indications du projet de loi sur la refondation de l'école et du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ainsi que sur le référentiel de compétences du C2i2E.

Rappelons que la politique d'établissement des deux universités préconise que tous les étudiants puissent maîtriser, à la fin du cycle de licence, les compétences du C2i niveau 1. Des heures dévolues à la préparation C2i sont désormais inscrites dans toutes les maquettes de licence et le nombre d'inscrits à la certification a quadruplé en 1 an. Des modules d'apprentissage en autonomie disponibles sur plate-forme numérique en M1 et en M2. Ces modules permettront aux étudiants d'approfondir leur maîtrise des différents outils (logiciels et matériels) et d'acquérir les compétences du C2i niveau 1 selon leurs besoins.

**En master 1 MEEF**, deux UE obligatoires, intitulées « Cultures numériques professionnelles 1 et 2 » sont mises en place.

2 juillet 2013

Ces UE ont pour objectifs de donner aux futurs enseignants une culture numérique professionnelle commune, s'adossant au référentiel de compétences C2i2e.

Les contenus sont articulés autour des thèmes suivant :

- Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif (S1)
- La veille informationnelle (S1)
- La recherche d'information (S1)
- Les droits et devoirs liés au numérique dans le cadre du système éducatif (S2)
- Maîtrise de l'environnement numérique professionnel (S2)

Ces UE sont non compensables, communes à toutes les mentions. Elles sont d'une durée de 9 h TP complétées par un travail personnel conséquent de l'étudiant. Elles donnent lieu chacune à 1 ECTS. Les cours ont lieu en présentiel mais l'objectif à terme est qu'une partie des enseignements de cette UE se fasse en formation à distance (**synchrone et/ou asynchrone**). A ce titre, une expérimentation sera menée en 2013-2014 sur quelques parcours.

**En master 2 MEEF**, une UE obligatoire, non compensable en intitulée : « Pédagogies numériques »

Cette UE est non compensable, commune à toutes les mentions mais spécifique à chaque parcours.

Cette UE a lieu au semestre 4. D'une durée de 9 h TP complétées par un travail personnel conséquent de l'étudiant, elle donne lieu à 2 ECTS. Comme pour le M1, l'objectif à terme est qu'une partie des enseignements de cette UE se fasse en formation à distance.

Cette UE permettra à l'étudiant de concevoir et d'expérimenter des scénarios pédagogiques intégrant les TICE.

**En M1 et en M2, une équipe plurielle (rectorat, inspecteurs, CRDP, universités)** assurera ces enseignements

L'**évaluation** se déroulera en contrôle continu : chaque étudiant aura à sa disposition, sur les deux années du master, un portfolio numérique, dans lequel il déposera un ensemble d'activités qui permettra la validation des compétences.

Par ailleurs, concernant les enseignements de master, au-delà des enseignements spécifiques aux TICE en M1 et M2, il est demandé aux équipes des masters d'intégrer le numérique dans leurs démarches pédagogiques et didactiques.

- 3.8 Les Relations Internationales à l'ESPE : un domaine élargi (item ajouté au dossier d'accréditation)

L'ouverture à l'international est une priorité. Le projet de loi sur la refondation de l'école indique que « les ESPE participent à des actions de coopérations internationales ».

Concernant les métiers de l'enseignement, la spécificité des relations internationales tient d'une part à la nécessité de leur caractère professionnalisant, d'autre part à l'existence d'un réseau de partenaires étrangers constitué en grande partie de structures liées à des institutions scolaires (établissements scolaires, ministères chargés de ces questions...). Actuellement, des pratiques de mobilité professionnelle

2 juillet 2013

étudiante, mais aussi des collaborations entre formateurs de différents pays sont mises en œuvre régulièrement autour des formations d'enseignants, et ce depuis plusieurs années, ce qui a permis au fil du temps la construction d'un réseau de partenaires stabilisé. Il est proposé de s'appuyer sur ces dispositifs et réseaux existants pour développer la dimension internationale dans et autour des formations au sein de l'ESPE et en relation avec les services de relations internationales des universités.

Celle-ci pourra prendre plusieurs formes :

- La mobilité étudiante
- la mobilité des personnels
- L'ouverture des formations à l'international
- Les partenariats internationaux dans le domaine de la recherche

### *La mobilité étudiante dans les métiers de l'enseignement : des stages en situation*

« Elle (la formation initiale) intègre également, notamment dans le cadre de programmes d'échanges, la mobilité internationale, en particulier pour les étudiants et les fonctionnaires stagiaires qui se destinent au professorat de langues étrangères. » (Cadre national des formations liées aux métiers du professorat du premier et du second degré et de l'éducation. MESR/MEN. Déc. 2012)

Il semble indispensable, dans le cadre d'une formation professionnalisante, de pouvoir proposer aux étudiants d'effectuer l'un de leurs stages pratiques sur un terrain à l'étranger. Ceci concerne les futurs enseignants de langues (voir rubrique « développement des compétence en langues » de ce dossier) mais pas seulement. L'expérience d'un stage de ce type permet d'acquérir une ouverture et donc une décentration dans les représentations du métier (observations d'autres systèmes éducatifs, d'autres pratiques), participant ainsi à l'acquisition de compétences de type réflexif, mais vise également le développement linguistique et interculturel qui viendront enrichir les pratiques de l'ensemble des futurs enseignants.

Les modalités d'organisation des parcours de master métiers de l'enseignement rendent difficile un départ dans le cadre Erasmus mais doivent permettre d'offrir aux étudiants des stages pratiques de courte durée (deux à quatre semaines) notamment sur les stages groupés en M2 (en PE notamment).

Le financement reste un point majeur dans la mobilité. A l'heure actuelle, la Région Haute-Normandie offre des subventions pour les étudiants partant en stages professionnalisants (hors Erasmus) qui s'appliquent donc au type de mobilité que l'ESPE pourrait proposer aux étudiants.

Ce type de stage peut également contribuer à la réorientation des étudiants qui le souhaitent par l'acquisition de compétences complémentaires réinvestissables.

### *Ouverture des formations à l'international*

La mobilité étudiante doit être proposée dans les deux sens : entrante et sortante. Il est en effet important que l'institution accueille des étudiants étrangers en formation aux métiers de l'enseignement et leur permette d'acquérir une connaissance de notre système, par les stages en écoles ou établissements mais également en bénéficiant de temps de formation au sein de l'ESPE, au même titre que les étudiants français. Cette offre doit également permettre de resserrer les liens avec les institutions partenaires.

L'ESPE doit donc offrir des formations ouvertes à des étudiants internationaux dans le cadre de dispositifs



2 juillet 2013

tels que les campus d'été. A titre d'exemple, des campus d'été en lien avec l'ambassade de France à Washington aux États-Unis ont été organisés par deux fois au sein de l'actuel IUFM. Ce type d'expérience doit permettre de développer une offre de formation autour de la professionnalisation des enseignants en lien avec un enseignement FLE et la découverte culturelle de notre région en partenariat avec les organismes locaux (musées, ...).

Plus largement et à terme, il sera possible d'envisager, le cas échéant des bi-diplômations, voire des co-diplômations.

### *Mobilité des personnels*

Un certain nombre de formateurs aux métiers de l'enseignement ont été régulièrement sollicités ces dernières années, notamment en lien avec le rectorat, pour des missions hors métropole (séminaires, conférences, ateliers...). Cette offre doit être intensifiée dans le cadre de l'ESPE et s'inscrire dans une politique plus globale de mise en réseau des institutions partenaires et de développement de projets autour de nos champs d'intervention, tant pour le personnel enseignant que pour le personnel administratif. Ces projets doivent s'adosser à des dispositifs européens qui peuvent donner lieu à financement partiel ou total des mobilités (visites d'étude, job shadowing, accueils de collègues étrangers...).

### *Partenariats internationaux dans le domaine de la recherche*

La politique de recherche dans le cadre de l'ESPE s'appuiera nécessairement sur les relations avec des partenaires internationaux qui seront engagées par les différentes structures de recherche des 2 universités impliquées dans cette politique, pour développer des collaborations sur des axes identifiés (voir la rubrique recherche de ce dossier).

- 3.9 L'ouverture culturelle et ses incidences pédagogiques (item ajouté au dossier d'accréditation)

L'ESPE de Haute Normandie souhaite développer un axe important en matière d'ouverture culturelle en s'appuyant sur divers projets mis en place dans les composantes et MDU ou MDE des deux universités : conférences, expositions, spectacles, ateliers, carte culture...

L'ESPE de Rouen souhaite développer un axe important en matière d'ouverture culturelle en s'appuyant sur l'existence, à l'IUFM actuel, d'un service culturel et d'une galerie d'art accueillant des expositions régulières ouvertes à un large public, et organisant des rencontres avec les artistes exposants.

Parallèlement à cet objectif d'ouverture, cette initiative s'inscrit clairement dans le processus de formation en favorisant la nécessaire posture qui doit être celle des futurs enseignants, en termes de curiosité intellectuelle, d'ouverture vers des pratiques culturelles et de sensibilité artistique. C'est cette posture qu'ils doivent acquérir et incarner afin de pouvoir à leur tour la transmettre.

- en incitant les étudiants à construire des liens entre les approches disciplinaires et à créer de la cohérence et du sens dans les divers apprentissages
- en proposant, à l'occasion de chaque exposition, l'accueil de classes pour un travail pédagogique en lien avec les enseignants de ces classes, et la rencontre des élèves avec les artistes invités.

Dans ce cadre, de nombreux partenariats existent déjà, notamment avec les collectivités territoriales,

2 juillet 2013

d'autres structures culturelles (FRAC...) et « Normandie Impressionniste ». Le musée national de l'éducation, installé à Rouen, doit être aussi un partenaire de tout premier ordre.

- 3.10 les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques

Les deux universités développent déjà depuis plusieurs années une démarche qualité. Les enseignements sont évalués tous les ans, et les étudiants diplômés sont également interrogés sur leur devenir. Les résultats de ces évaluations sont communiqués aux équipes pédagogiques, de façon à ce que les conseils de perfectionnement soient éclairés par ces résultats. Dans le cadre de l'ESPE, des conseils de perfectionnements seront mis en place, regroupant les équipes pédagogiques (qui sont déjà plurielles), des représentants des corps d'inspection, et des chefs d'établissements. Le cas spécifique de l'ESPE permet d'avoir un regard autorisé de l'employeur majoritaire des anciens étudiants, regard qui sera évidemment essentiel, en complément des enquêtes déjà citée, pour les travaux du conseil de perfectionnement. **Chaque conseil de perfectionnement d'un parcours de master MEEF devra analyser les résultats des évaluations des enseignements mises en œuvre par les deux universités et faire évoluer, le cas échéant, les contenus des formations ou les dispositifs pédagogiques.**

- 3.11 les modalités d'évaluation des étudiants

Le choix a été très largement fait d'une évaluation par contrôle continu. D'autre part, des UE non compensables ont été introduites dans les maquettes et il faudra, si nécessaire, mettre en conformité les chartes des établissements.

- 3.12 les dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

### **Publics en situation de handicap**

Conformément à la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, les deux Universités accueillent les étudiants en situation de handicap et leur propose les aménagements nécessaires afin qu'ils puissent suivre les cours. Les services dédiés accueillent individuellement chaque étudiant, analysent ses besoins, mettent en place les aides adéquates après avis du médecin de prévention, l'informent de ses droits et l'accompagnent tout au long de son cursus à l'université.

Les Universités de Rouen et du Havre bénéficient, en outre de l'appui de l'association Handisup Haute-Normandie. Cette association régionale aide les étudiants à construire leur projet professionnel, à découvrir l'entreprise, les métiers et les débouchés, à trouver des lieux de stage et à s'insérer dans la vie active. Cette association, localisée à la Maison de l'Université de Rouen, met à disposition des handicapés du matériel spécialisé et des ordinateurs reliés à internet et les accompagne dans leurs droits. Un forum de stages et d'emplois est organisé annuellement par Handisup et les universités.

### **Publics salariés**

De nombreux aménagements d'études sont proposés aux étudiants salariés. Les CEVU des deux établissements ont validé des statuts de l'étudiant salarié qui vont au-delà des dispositions nationales. Des aménagements d'études sont proposés aux étudiants qui ont une activité salariée même inférieure aux 15 heures. Parmi les dispositions, un rendez-vous semestriel de l'étudiant salarié avec un tuteur pédagogique doit lui permettre de l'aider à concilier au mieux salariat et études. Une autre disposition consiste à proposer des supports pédagogiques spécifiques aux étudiants salariés.

#### 4) Organisation de la mission de coordination

- **4.1** Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet (incluant les formateurs associés). Cette description devra notamment permettre d'apprécier l'apport de chaque entité à la mise en œuvre de l'offre de formation. L'organisation de la relation avec l'ensemble de ces équipes devra également être précisée.

Dès le dossier de préfiguration, l'accent a été mis sur le caractère nécessairement pluriel des équipes pédagogiques :

« Au sein des équipes pédagogiques, on veillera, pour garantir l'adossement à la recherche des masters, à la présence d'un pourcentage minimal d'enseignants-chercheurs (25 %) et, pour garantir la dimension professionnelle de la formation, à celle d'un pourcentage minimal de professionnels intervenant dans le milieu scolaire comme formateurs associés, tuteurs etc. (25%).

Les différentes composantes de chaque université impliquées dans les formations seront représentées dans les équipes pédagogiques. La mixité de ces équipes (ESPE/UFR) est une exigence incontournable ».

Cet objectif a été tenu à tous les moments de la construction de l'ESPE : large concertation dans des groupes pluriels, travail des maquettes en équipes plurielles (cf. plus haut la présentation de l'offre de formation et exemples en annexe).

Les professionnels de l'éducation interviennent sous plusieurs statuts :

- 1) Des professionnels intégrés récemment à l'université (PE).
- 2) Des formateurs à temps partagé : Professeurs des Ecoles Maîtres Formateurs (PEMF), formateurs associés bénéficiant d'une décharge autorisée par l'académie (FA), professeurs du primaire ou du secondaire à temps partagé par contrat avec l'université (MADT) sans oublier les professionnels intervenant en tant que vacataires ou conférenciers. Ils sont étroitement associés aux équipes pédagogiques et interviennent sur l'accompagnement des stages (préparation, exploitation) et/ou dans certaines UE didactiques.
- 3) Des professionnels ayant des responsabilités académiques particulières (IA-IPR, IEN, chefs d'établissement) qui interviennent plus ponctuellement, sur des thématiques qui correspondent à leurs missions spécifiques (par ex. responsable académique du dossier illettrisme, ou ASH, ou orientation...). Ces interventions ne sont pas isolées mais s'intègrent dans le processus de formation, au niveau du tronc commun et de la didactique de la discipline.

L'université vise un taux de 25% d'intervenants professionnels dans les formations.

- **4.2** Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE<sup>7</sup>

Trois sites de formation sont concernés (Rouen-Mont Saint Aignan, Evreux et Le Havre) et deux universités sont concernées (Universités de Rouen et du Havre) .

Dans chaque site, les étudiants ont accès à l'ensemble des services communs de l'université correspondante qui leurs sont dédiés :

---

<sup>7</sup> Établissement Public Local d'Enseignement

2 juillet 2013

- service commun de documentation,
- environnement numérique de travail,
- accès aux activités culturelles et sportives, au même titre que les autres étudiants de l'université.

Pour l'organisation des différents stages, il paraît nécessaire d'identifier un petit nombre de responsables dans chaque structure à l'interface :

Pour les stages dans le 1<sup>er</sup> degré, le référent de l'ESPE aura pour interlocuteurs les IEN-A de chaque département, eux-mêmes en contact à la fois avec les services départementaux de l'Education Nationale (DIPE – Division des Personnels enseignants – et – DOS – Division de l'Organisation Scolaire-), les inspecteurs et les écoles.

Pour les stages dans le 2<sup>d</sup> degré, le référent de l'ESPE s'adressera au délégué académique à la formation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'encadrement, lui-même en contact avec les services rectoraux (DPE et DOS), les deux corps d'inspection et les EPLE.

- **4.3** Outils de la coordination (incluant le processus de pilotage et de supervision, les procédures qualité et d'auto-évaluation)

Actuellement les deux universités sont engagées dans une démarche qualité intégrant le processus d'auto-évaluation. L'ESPE, comme les autres composantes, s'y inscrira.

Une procédure d'auto-évaluation a été mise en place pour les maquettes MEEF : avant vote par le CEVU, les maquettes seront évaluées par une commission composée de représentants de la Commission d'Optimisation du Suivi des Maquettes du CEVU (COSME) et de représentants du groupe thématique « maquettes » de l'ESPE. Une grille de critères a été établie par ce groupe à l'aide des différents documents de cadrage et de la note ministérielle du 9 mai.

- **4.4** Lien avec la recherche (en quoi l'ESPE est un prescripteur de la recherche et/ou un acteur de la production des connaissances, comment l'ESPE permet-elle à la recherche d'irriguer la réflexion sur la formation aux métiers de l'enseignement, de la formation et de l'éducation)

La question de la relation ESPE-recherche est très largement discutée depuis la mise en place des quatre groupes thématiques de travail (conception des nouvelles maquettes de formation / la formation pendant la phase transitoire / l'organisation territoriale / la cohérence entre la formation initiale et continue). L'appartenance de tous les enseignants chercheurs de l'ESPE à un laboratoire de recherche est une garantie d'une production de savoirs dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement-apprentissage ainsi que d'une production de connaissances scientifiques et/ou techniques disciplinaires. L'ESPE a vocation à rendre visibles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université, les résultats des travaux dans ces différents domaines ainsi qu'à organiser des séminaires transversaux et des conférences. Une politique volontariste de transformation de postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs permettra de renforcer l'encadrement en professeurs d'université de l'ESPE.

Les enjeux des liens de l'ESPE avec la recherche se situent principalement autour des objectifs suivants :

- **Identifier et fédérer les forces autour d'un projet scientifique collectif ;**

2 juillet 2013

- **Structurer une politique de recherche pluriannuelle autour d'axes ;**
- **Inscrire les recherches en éducation dans le cadre des structures de recherches locales** (Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et Société IRIHS – FED 4137 , Grands Réseaux de Recherches, PRES Normandie Université...);
- **Organiser la formation à la recherche et par la recherche dans les formations de l'ESPE ;**
- **Dégager des moyens permettant la mise en œuvre de la politique scientifique ;**
- **Piloter et réguler le dispositif** en fonction de sa montée en charge après une 1<sup>re</sup> année exploratoire et **évaluer** la politique de l'ESPE à l'aide d'indicateurs.
- **Diffuser les résultats de la recherche**

### **Identifier et fédérer les forces autour d'un projet scientifique collectif**

L'un des enjeux de l'ESPE est de rendre plus visible la recherche en éducation et en premier lieu au sein de l'ESPE et des structures partenaires.

Des recherches en éducation existent déjà dans les différents laboratoires des deux universités auxquels sont adossés les masters mentions MEEF. Ces laboratoires sont les suivants :

- Laboratoire ICONES, laboratoire de psychologie et de neurosciences : Intégration COgnitive : du Neurone à la Société, Université de Rouen.
- Laboratoire LDAR : Laboratoire de Didactique André Revuz, Universités Paris Diderot et Rouen.
- Laboratoire CIVIIC : Centre Interdisciplinaire de recherches sur les Valeurs, les Idées, les Identités et les Compétences en éducation et formation, Université de Rouen. EA 2657 ;
- Laboratoire UMR CNRS 6085 : laboratoire de Mathématiques Raphaël Salem – Université de Rouen.
- LOMC laboratoire d'Ondes et Milieux Complexes, UMR CNRS 6294
- DYSOLA : Dynamique, Sociales et Langagières – EA 4701
- CÉREdI : Centre d'Etudes et de Recherche éditer/Interpréter – EA 3229 -Université de Rouen
- GRHis : Groupe de Recherche d'Histoire - EA 3831- Université de Rouen
- ERIAC : laboratoire : Equipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires culturelles – EA 4705
- CORPUS- CO nflits et Représentation et dialogues dans l'Univers anglo-saxon – EA 4295 – Université de Rouen
- IDEES : Identité et Différenciation des Espaces de l'Environnement et des Sociétés – UMR 6266, Universités Rouen-Caen- Le Havre
- CR2A : Centre de Recherche sur l'Autrice et l'Allemagne – EA 4313
- PSYNCA – Psychologie et Neurosciences de la Cognition et de l'Affectivité – EA 4306
- CETAPS EA 3832, Centre d'Etudes des Transformations des Activités Physiques et Sportives, Université de Rouen.
- CREAM, Centre de Recherche en Economie Appliquée à la Mondialisation, Université de Rouen.
- CUREJ, Centre Universitaire Rouennais d'Etudes Juridiques, Université de Rouen.
- GRIC, Groupe de Recherches Identités et Cultures, Université du Havre.

Dans les ressources humaines dédiées à la recherche en éducation et formation, les enseignants-chercheurs rattachés au CIVIIC ont une place prépondérante. Et il faut souligner aussi, au sein même de l'IUFM actuel, l'existence de différents groupes de travail et de recherche. Le projet ESPE impulsera une nouvelle dynamique pour fédérer les forces vives dans ce secteur.

Un état des lieux devra être réalisé, lors de la première année de l'ESPE, afin d'identifier à l'intérieur des axes des laboratoires quelles sont les recherches qui méritent d'être reconnues comme « recherches en éducation ».

Ensuite, il s'agira de proposer un cadrage scientifique susceptible de fédérer les recherches autour de

2 juillet 2013

thématiques de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, du point de vue régional, national et international. La fédération des forces s'appuiera sur :

- la promotion d'un travail pluri- et inter-disciplinaire entre chercheurs en écho à la complexité des questions éducatives et de leurs enjeux ;
- l'organisation de journées d'études pour préciser les contenus scientifiques permettant la structuration d'un pôle de recherches en éducation. Ces journées d'études doivent rendre visibles la richesse et le potentiel de ce domaine ;

### **Structurer une politique de recherche pluriannuelle autour d'axes**

Un comité de pilotage, issu du Conseil d'orientation scientifique et pédagogique, aura pour mission, outre la rédaction d'un état des lieux :

- De proposer un texte de cadrage scientifique général qui devra tenir compte :
  - de l'expertise acquise dans les recherches existantes ;
  - des besoins actuels des recherches en éducation dans les divers domaines de recherche ;
  - de la définition de la spécificité des recherches en éducation (ex : démarche spécifique, diversité des acteurs associés à la recherche, méthodologie, recherche-action, relation science / société) ;
  - de l'apport original de l'ESPE de l'Académie de Rouen à la recherche régionale, nationale et internationale ;
  - de la consolidation de partenariats comme celui avec le Musée National de l'Éducation ;
  - du nécessaire double mouvement de la recherche vers la formation et de la formation vers la recherche
  - d'organiser les journées d'études (programmation (pluri-annuelle) par appel de candidatures aux laboratoires impliqués) ;
  - de mettre en place des indicateurs de suivi : (qualité des mémoires, participation à des projets, publications, nombre de manifestations, insertion dans des réseaux, partenariats, vulgarisation...).

On peut, par exemple, proposer des axes interdisciplinaires, comme :

- Professionnalisation (en relation avec l'ESPE de Caen, en coordination avec notre PRES commun) ;
- Cultures scientifique et technique ;
- Littératies, apprentissages dans et hors de l'école ;
- Prises en compte du handicap

L'objectif est de favoriser des recherches innovantes qui lient les compétences complémentaires des partenaires de l'éducation dans une démarche collaborative

Complémentairement, on peut aussi confier à l'ESPE des tâches de suivi et d'évaluation : veille de la recherche en éducation, suivi des publications, gestion des données et de leurs partages.

### **Inscrire les recherches en éducation dans le cadre des structures de recherches locales**

La mise en œuvre d'une politique de recherche qui permette un lien de qualité entre formation et recherche nécessite de préciser l'articulation de ce programme aux politiques des différentes institutions qui pilotent la recherche.

2 juillet 2013

Plusieurs objectifs peuvent être identifiés dont ceux qui organisent les liens entre et avec des structures existantes, en précisant le niveau de coopération :

Dégager une dynamique avec les laboratoires, les structures fédératives (IRIHS Rouen- FED 41 37, IRSHS Le Havre, MRSH Caen...) et mettre en place un axe « Recherches en éducation ». **Ces structures concernant les sciences de l'homme, ce sont bien les champs des recherches en sciences humaines et sociales qui alimenteront au premier chef les recherches menées dans le cadre de l'ESPE, avec ouverture sur les sciences pour tout ce qui sera de l'ordre de la didactique.**

- Définir le périmètre territorial : le PRES, l'Académie et les deux universités (Rouen, Le Havre) ;  
Il n'est pas envisagé de création de laboratoire spécifique supplémentaire. En revanche, l'émergence d'un nouvel axe permettra à l'ESPE de répondre aux appels d'offre en s'appuyant sur une masse critique visible. Une ouverture doit être opérée vers les associations d'usagers et mouvements éducatifs.

### **Organiser la formation à la recherche et par la recherche dans les formations de l'ESPE**

La formation à la recherche et par la recherche est inscrite dans les maquettes mention MEEF, comme indiqué dans le chapitre 3.1.

La recherche est bien intégrée à l'offre de formation pendant la durée des quatre semestres du master, l'objectif étant qu'elle irrigue tant la formation initiale que la formation continue grâce à des interactions étroites avec le terrain.

### **Dégager des moyens permettant la mise en œuvre de la politique scientifique**

La mise en œuvre de la politique scientifique de l'ESPE nécessite des moyens :

Il est convenu qu'au sein de l'IRIHS, l'Université de Rouen puisse lancer et financer des appels d'offre sur la thématique « Recherche en éducation ». Cette volonté doit conduire à dégager des moyens financiers et, si possible, des contrats doctoraux.

Il est nécessaire, pour le développement de l'ESPE, d'identifier des moyens pour accompagner la recherche en termes de documentation et de ressources numériques ainsi que pour coordonner les personnels administratifs particulièrement chargés de la gestion de la recherche et de l'organisation de manifestations.

Un point essentiel porte sur les postes d'enseignants-chercheurs. L'incorporation des ESPE dans une politique de recherche scientifique interroge aussi la gestion des ressources humaines. Il est admis par les responsables politiques actuels de l'Université de Rouen que le taux de PU/MCF, mais surtout le taux d'Enseignant-Chercheurs/PRAG PRCE de l'IUFM actuel doivent être significativement améliorés dans la future ESPE.

### **Piloter, réguler le dispositif et évaluer la politique de l'ESPE**

La mise en place d'une politique de recherche propre à l'ESPE en lien avec les différents acteurs (laboratoires, IRIHS, IRSHS, MRSH, PRES) ne peut exister sans que soient abordées les questions de pilotage et de régulation.

Une politique de recherche en éducation et sa structuration doivent être pensée dans la durée et en fonction d'étapes.

Dans une première année, un groupe restreint émanant du comité de suivi et/ou du COSP sera désigné. Dans un second temps, l'ESPE doit proposer un pilotage stable de manière à ce que soit évaluée annuellement la politique de recherche.



### **Diffuser les résultats de la recherche**

Dans le souci fort d'articuler formation et recherche, l'ESPE de l'académie de Rouen envisage de diffuser les travaux de recherche d'une part auprès des formateurs en les associant aux journées d'études prévues dans le cadre de l'IRIHS, d'autre part auprès des enseignants en exercice dans le cadre d'actions spécifiques de formation continue avec une co-animation rectorat-universités.

## **Conclusion**

La création de l'ESPE est un projet que nous avons voulu ambitieux en dépit de réelles difficultés liées en particulier au calendrier. Dans le paysage éducatif, c'est une entité nouvelle qui introduit des collaborations inédites, c'est ce que nous avons essayé de montrer tout au long de ce dossier. En soi, l'ESPE est une innovation et une aventure. Sa conception met notre académie et nos universités en mouvement, en projet, pour améliorer l'ensemble du système éducatif et c'est sur cette dimension innovante que nous souhaitons conclure.

L'ESPE doit se donner pour mission de préparer les enseignants du 21<sup>ème</sup> siècle : il faut donc donner à nos futurs professeurs le goût d'entreprendre et l'audace d'innover, la capacité à innover étant d'ailleurs inscrite dans le référentiel de compétences de l'enseignant. On veillera, à ce titre, à donner aux futurs professeurs une culture de l'innovation éducative.

Cette ouverture se fera en collaboration étroite avec les services académiques concernés et, plus largement, nous comptons sur la dynamique collaborative de notre projet pour faire toute sa place à l'innovation.

2 juillet 2013

## **5) Modèle économique**

En ce qui concerne le cadrage des volumes d'enseignement, voir pp. 13 et 14.

Pour le budget prévisionnel, voir documents en annexe.

## Annexe 1

### Engagement du PRES Normandie Université auprès des E.S.P.E des académies de Caen et de Rouen

Fortes d'une décennie de coopérations actives, les universités de Caen Basse-Normandie, du Havre, de Rouen et les deux écoles d'ingénieurs l'ENSICAEN et l'INSA de Rouen sont depuis octobre 2011 officiellement regroupées au sein du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) interrégional Normandie Université (Décret n° 2011-1306 du 14 octobre 2011 portant création de l'établissement public de coopération scientifique). Normandie Université a notamment pour mission d'organiser et d'accompagner une politique concertée en matière de formation initiale et continue à l'échelle de la Normandie en valorisant la complémentarité de ses membres.

Dans le cadre de la refonte de la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la Formation (M.E.E.F.) , Normandie Université tient à se mobiliser pour relever ce défi et s'engage à accompagner et soutenir la mise en œuvre des projets des deux écoles supérieures du professorat et de l'éducation (E.S.P.E) des académies de Caen et de Rouen au service d'une transformation profonde de la formation des personnels de l'éducation.

Cela se traduit concrètement par les dispositions suivantes :

- **Développer la pédagogie numérique**

Dans le cadre de son Schéma Directeur Régional Numérique, le PRES, favorise, grâce au support du Réseau Numérique Normand, la mutualisation des infrastructures et des outils pédagogiques innovants qui permettront d'enrichir les différents enseignements à vocation professionnelle préparés dans les E.S.P.E.

- **Pourvoir les besoins en recrutement d'enseignants dans les 2 régions**

Les besoins de recrutement de nouveaux enseignants sont très importants, ainsi que le maintien du niveau des viviers ; ce qui nécessite d'attirer en nombre de bons candidats aux concours. Il est envisagé à l'échelle de Normandie Université d'étudier des dispositifs incitatifs communs et remédier à la crise des vocations, en collaboration avec les deux rectorats et les deux académies.

- **Maintenir et enrichir l'offre de formation des enseignants**

Pour maintenir certaines formations fragilisées en raison d'effectifs faibles, une concertation annuelle entre les Universités Normandes dans le cadre du PRES Normandie Université permettra de mutualiser les compétences et d'optimiser l'offre de formation, tout en restant au plus près des besoins des étudiants en régions se destinant aux métiers de l'enseignement. Dans ce cadre , le PRES soutiendra ces formations et contribuera aux déplacements des étudiants. Il organisera régulièrement ces concertations au sein de sa commission formation.

- **Se concerter, généraliser les bonnes pratiques**

Afin de favoriser la collaboration interrégionale et interacadémique, une sous-commission E.S.P.E, composée des acteurs de terrain, préparera le travail de la commission formation du PRES sur ce qui concerne la formation des enseignants. Cette instance aura aussi pour fonction de généraliser les bonnes pratiques et de favoriser toute forme de concertation et de mutualisation visant l'amélioration de la qualité des formations (contenu des maquettes M1 et M2 et cadrage horaire, exigences des mémoires recherche/enseignement, lien avec les UR, formation en alternance, organisation des stages, pré-orientation en L3...).

- **Définir une recherche commune**

Le PRES favorisera des projets de recherche interrégionaux, la formulation de thématiques communes, un rapprochement et une collaboration des unités de recherche sur lesquelles s'adosent les recherches des E.S.P.E.

## Annexe 2



### Le Musée national de l'Éducation à Rouen



*Le centre de ressources, 6 rue de Biborel*



*Le centre d'expositions, Maison des Quatre Fils Aymon, 185 rue Eau-de-Robec*

Aujourd'hui implanté à Rouen, le Musée national de l'Éducation, service du CNDP, est l'héritier lointain mais direct du Musée pédagogique de l'État, créé à Paris par Jules Ferry en 1879. Le MNE s'attache à recueillir les traces matérielles et les représentations relatives à l'éducation scolaire, périscolaire et familiale. Ses collections comportent à ce titre des peintures, des estampes et de l'imagerie populaire (20 000 pièces), des archives photographiques (395 000 clichés), des documents liés à la pédagogie audiovisuelle : vues sur verre, films fixes, disques, films animés, etc. (220 000 items), une collection de livres scolaires, d'ouvrages de pédagogie et de littérature pour la jeunesse (110 000 volumes), des périodiques (38 000 volumes) du matériel pédagogique et du mobilier scolaire (25 000 pièces), des travaux d'élèves (81 500), des jeux et des jouets (4 000) ainsi qu'un fonds de 7 000 « documents autographes » émanant d'institutions ou de personnages notoires, soit au total, plus de 950 000 objets et documents. Par leur ampleur et leur diversité, ces fonds constituent la plus importante collection de patrimoine éducatif en Europe (<http://www.cndp.fr/musee>).

Musée scientifique national, bénéficiaire du label Musée de France, le MNE a pour objet la conservation et la valorisation documentaire et scientifique de ses collections en direction d'un large éventail de publics : chercheurs, acteurs du système éducatif, élèves, grand public. Il dispose à cet effet d'une double implantation dans Rouen :

Un **centre de ressources**, 6 rue de Bihorel, à deux pas de la gare ; c'est le lieu de la conservation et de la communication des collections. Il est doté d'une salle d'étude (accès sur réservation : [mne-documentation@cndp.fr](mailto:mne-documentation@cndp.fr)) et d'une salle de conférences. Une partie des collections est accessible en ligne ([www.cndp.fr/mnemo/](http://www.cndp.fr/mnemo/)).

Un **centre d'expositions**, la Maison des Quatre Fils Aymon, dans le centre piétonnier de Rouen, 185 rue Eau-de-Robec. Le MNE y présente ses collections par des expositions permanente et temporaires destinées à tous les publics. Ouverture : 10 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h 45 ; samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Fermé les mardis et jours fériés (Tél. 02 35 07 66 61 ; [mne-reservation@cndp.fr](mailto:mne-reservation@cndp.fr)).

### **Partenariat ESPÉ / MNE : quelques pistes**

Implanté à Rouen, le MNE se situe dans l'environnement documentaire et culturel immédiat de l'ESPÉ. Il est logique que les enseignants en formation initiale ou continue soient bénéficiaires de ses ressources et des formes de valorisation développées par ses personnels scientifiques.

#### **Ressources :**

Les ressources du MNE permettent de documenter l'histoire de l'enseignement et plus largement de l'éducation (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours).

#### **Entre autres thèmes :**

La didactique des disciplines  
La vie scolaire  
La condition enseignante  
L'éducation familiale  
La littérature jeunesse

#### **Parmi les chantiers en cours :**

L'éducation par l'image (imprimée, projetée, animée, numérique).  
L'éducation esthétique et artistique  
Le sentiment national et patriotique, l'empire colonial

#### **Les « jeux éducatifs », des jeux de l'oie aux serious games**

La pédagogie par les « petits écrans »  
Égalité et genre  
Morale et citoyenneté

#### **Les expositions du centre d'exposition :**

L'exposition permanente : *Cinq siècles d'école : l'apprentissage des rudiments (16<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle)* met en perspective l'enseignement élémentaire des Français dans la longue durée.  
L'exposition temporaire (déc 2013 – déc 2014) : « 50 ans de pédagogie par les petits écrans », de la Télévision scolaire aux tablettes numériques.

#### **Thèmes métiers :**

L'information et la documentation  
Les métiers de la conservation

#### **Modalités :**

Accès aux ressources, recherche documentaires :  
Communication en salle d'étude (en vue de mémoire, exposés, conférences)

#### **Séances de sensibilisation :**

Visites conférences des expositions (Centre d'expositions)  
Ateliers documentaires thématiques (Centre de ressources)

#### **Conférences données par des personnels scientifiques du musée**

#### **Activités inscrites au PAF**

Interventions dans le cadre de cours, de séminaires, ou de conférences qui pourraient être co-organisées par le MNE et l'ESPE de Rouen.  
Ces activités partenariales offrent l'opportunité d'inclure la dimension de l'histoire de l'éducation dans la formation initiale des enseignants.

Ce partenariat serait formalisé dans le cadre d'une convention entre le CNDP et l'Université de Rouen, convention qui contiendrait également des dispositifs de partenariat avec des UFR, notamment d'histoire et de sciences de l'éducation.

## Annexe 3

## Situations à la rentrée 2013

Situation 2012-2013	Master	Concours	Situation rentrée 2013-2014
L3			M1 mention MEEF
Master 1	Validé	Admissible (2013-2)	M2 transitoire (préparation oral juin 2014 ancien concours) + stage. Deux possibilités pour le stage : 1) Contractuel 1/3 temps (payé ½ temps) : stage filé en responsabilité les lundi et jeudi. 2) Stage de 4 semaines (pratique accompagnée – non rémunéré).
		Non admissible (2013-2)	M2 transitoire + participation à des groupes existants de M1 (sans création de groupe supplémentaire) au sein des UE nécessaires pour les épreuves d'admissibilité.
	Non validé	Admissible 2013-2	Deux cas de figure : 1) Redoublement en M1 MEEF 2) Si titulaire d'un master par ailleurs : M2 transitoire avec choix des UE Stage : voir le cas des M1 validés admissibles.
		Non admissible 2013-2	M1 MEEF
Master 2	Validé	Admis en juin 2013 (2013-1)	FSTG (fonctionnaire stagiaire) 15/18 <sup>ème</sup> Titularisation en juin 2014
		Admissible en juin 2013 (2013-2)	Parcours spécifique pour préparation à l'oral ancien concours (DU ou

			<i>module car pas de possibilité de se réinscrire dans un master enseignement).</i>
		<i>Non admissible (2013-2)</i>	<i>Entretien et parcours à construire avec l'étudiant (4<sup>ème</sup> mention à envisager).</i>
		<i>Non admis (2013-1)</i>	<i>Entretien et parcours à construire avec l'étudiant (4<sup>ème</sup> mention à envisager).</i>
	<i>Non validé</i>	<i>Admis en juin 2013 (2013-1)</i>	<i>Redoublement M2 (M2 transitoire). Admission gardée pendant un an pour avoir un master.</i>
		<i>Admissible en juin 2013 (2013-2)</i>	<i>Redoublement M2 (maquette adaptée) avec préparation à l'oral ancien concours.</i>
		<i>Non admissible (2013-2)</i>	<i>Deux possibilités :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>1) Master 1 MEEF</i></li> <li><i>2) Redoublement M2 transitoire + participation à des groupes existants de M1 (sans création de groupe supplémentaire) au sein des UE nécessaires pour les épreuves d'admissibilité.</i></li> </ul>

## Annexe 4

### Différents publics MEEF

(en bleu reçus-collés à partir de 2014, en rouge ce sur quoi nous avons besoin d'une réponse)

	Année transitoire (2013-2014)	Années suivantes
<b>M1 validé</b> <b>Admissibles contractuels</b>	Suivi du M2 sur les mêmes modalités que les non contractuels mais stage 6h/semaine (PLC) ou équivalent (PE) En PE : groupe(s) spécifiques pour emploi du temps adapté	
<b>M1 validé</b> <b>Admissibles non contractuels</b>	Suivi du M2 sur les mêmes modalités que les contractuels mais stages massés	
<b>M1 validé</b> <b>Non admissibles</b>	Suivi du M2 + participation à des groupes existants de M1 (sans création de groupes complémentaires) pour la re-préparation d'UE nécessaires aux épreuves d'admissibilité	
<b>M1 validé</b> <b>Non admis</b>		Suivi du M2 + participation à des groupes existants de M1 pour la re-préparation d'UE nécessaires aux épreuves d'admissibilité
<b>M2 autre que MEEF validé</b> <b>Admissibles</b>	Parcours avec modules de M2 MEEF au choix ou suivi total du M2 MEEF si volonté de valider un master MEEF complet (inscription université dans master MEEF)	
<b>M2 autre que MEEF validé</b> <b>Admis</b>	Fonctionnaire stagiaire	Les étudiants titulaires d'un M2 autre que MEEF et admis au concours 2014 devront-ils intégrer un M2 MEEF et seront-ils alors fonctionnaires stagiaires à ½ temps ?
<b>M2 MEEF validé</b>	Proposition de suivre des UE nécessaires aux épreuves	



2 juillet 2013

<b>Admissibles</b>	d'admission (DU ou module prépa concours car pas de possibilité de se réinscrire dans un master MEEF?) (Inscription université)	
--------------------	---	--